Le Séminaire T
15 mai 1903

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

COMPAGNIE DE L'EVENEMENT, PROP. 37E ANNÉE—QUÉBEC, MARDI, 22 MARS 1904—No 259 Trois Editions chaque jour

BAROMETRES HUMAINS

Mystère du Rhumatisme

Voici quelques merveilles de la médecine.

Une dose d'aconit exercera son plus grand effet à trois heures du matin.

L'aloès opère à cinq heures du matin et le soufre à onze heures.

N'importe quel moment que vous ayez pris ces médecines le jour d'avant, elles feront leur effet au temps fixé, comme mentionné, et montreront toujours certains symptômes.

Que pensez-vous en est la raison?

Comment expliquerez-vous le pouvoir d'une personne affligée de Rhumatisme de prédire la venue d'un orage 24 heures à l'avance par les douleurs particulières dans les os.

Le Rhumatisme est simplement de l'acide urique dans le sang. L'acide urique peut-il avoir une limite de temps, comme d'autres produits chimiques, mais redestant en arrière comme un baromètre.

L'acide urique est dû au manque d'éléments alcalins dans le sang. Cet acide absorbe le waste matter ou débris du système.

Il porte ces débris dans le sang quand il n'y a pas assez d'éléments alcalins (comme le sel ou la soude) pour neutraliser l'acide urique et enlever les débris avant qu'ils n'atteignent les rognons.

Le sang en circulant à travers le système dépose des particules de ces débris dans les jointures et les muscles.

Ces particules sont comme du sucre granulé ou du sable et grincent entre les jointures et les muscles à chaque mouvement.

Ce grincement produit des douleurs intenses et fréquemment de l'inflammation. Si l'on n'arrête pas la maladie, l'inflammation fera couvrir ces particules d'acide urique avec un coussin de chair, lequel finira par s'attacher fermement aux jointures. Alors il produit des "jointures osseuses" et des membres courbés.

Le seul moyen de guérir le Rhumatisme est de couvertir la condition acide du sang en une condition alcaline. Alors de dissoudre et d'enlever les particules déposées dans les jointures et les muscles.

Après, de mettre les organes digestifs dans un état normal pour qu'ils sécrètent sans autre aide moins d'acide et plus d'élément alcalins. C'est de cette condition que dépend de la guérison et la durée de la guérison. Mais c'est inutile de faire partir le Rhumatisme si on y ruine l'estomac.

Peu de drogues assez puissantes pour dissoudre les dépôts d'acide urique peuvent être pris dans l'estomac avec sûreté, C'est la raison pour laquelle les soi-disants "remèdes rapides" sont dangereux.

Le Rhumatisme s'acquièrent lentement et c'est pourquoi on ne peut pas s'attendre à une guérison en bon d'un traitement de quelques semaines et jamais d'applications extérieure. Pour la guérison du Rhumatisme, la sûreté en premier lieu—l'efficacité en second—et finalement, la durée, sont essentielles.

Dans mon expérience comme médecin pendant trente ans je n'ai trouvé qu'un seul remède qui combine ces trois qualités. J'ai mis presque dix ans de ma vie à découvrir et perfectionner ce remède.

J'ai découvert l'ingrédient principal en Allemagne. A celui-ci j'ai ajouté, soustrait et combiné d'autres jusqu'à ce qu'à présent j'ai une prescription sur laquelle je risque chaque jour ma fortune et ma réputation.

Après 2,000 expériences j'ai trouvé que le remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme (Rheumatic Cure) a réussi dans 89 cas sur chaque quarante. Alors j'ai décidé que je pouvais avec sûreté le fournir pendant un mois à l'essai et à mon risque aux personnes affligées de Rhumatisme de tout partout.

S'il échoue, le traitement et six bouteilles du Remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme ne vous coûte pas un liard et je soutiens moi-même tout le tout sans question.

S'il réussit, il vous coûte seulement $5.50. Ceci n'est pas une simple proposition d'un échantillon, mais une garantie pratique de succès, ou pas d'argent. Ecrivez-moi avant de l'oublier aujourd'hui même, pour avoir mon traité sur le Rhumatisme.

Adressez: Dr Shoop, Boîte 32, Racine, Wis., E.-U.

Les cas simples cèdent souvent à une seule bouteille ($1.00 chez les pharmaciens) du Remède du Dr Shoop contre le Rhumatisme. Mais tous les pharmaciens ne le fournissent pas à l'essai, pendant un mois. Il faut que vous écriviez à moi pour cela.

Les Cantons de l'Est

Lac Mégantic, 19.—M. F. X. Marceau, ci-devant de Lévis, vient d'être nommé secrétaire-trésorier du village de Mégantic.

Sherbrooke, 19.—On s'attend que les deux malades de la picotte seront assez rétablis lundi pour quitter l'hôpital civique. Aucun autre cas n'a été rapporté aux autorités sanitaires.

Garthby, 19.—L'eau est toujours de plus en plus rare dans cette paroisse. Le froid se maintient aussi beaucoup.

—M. Vadaje, entrepreneur du presbytère, a terminé les travaux. M. le curé y est maintenant résident.

Beauce, 19.—Les cultivateurs des environs, ceux qui ont des sucreries se préparent déjà en vue de la prochaine récolte de sucre d'érable. L'an dernier l'on a commencé à entailler les premiers érables vers le 20 mars.

—M. A. Girard, M. P. P., est à faire surveiller le dynamo pour la lumière électrique au moulin de St-George, Beauce; il est probable que la lumière pourra être fournie à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Danville, 19.—Harry Gallup, le plus jeune fils de M. Wilber Gallup, de Danville, a avalé, vendredi, une demi-livre de vert de Paris. Lorsque ses parents s'aperçurent de la chose, ils appelèrent des médecins qui lui retirèrent le poison de l'estomac à l'aide d'une pompe. Son état est critique, bien qu'on espère qu'il se rétablira. Cependant l'on croit que sa constitution sera fortement ébranlée.

Granby, 19.—Mlle R. Délima Bruneau, fille de M. Michel Bruneau, de Granby, vient de dire adieu à sa chère famille pour entrer chez les religieuses de la Présentation de Marie. Mlle R. Délima est la deuxième fille de M. Bruneau qui quitte le toit paternel pour se consacrer au Seigneur. Aurore, en religion Soeur Marie Ste-Célestine, est maintenant religieuse professe et enseigne à Concord, dans le New-Hampshire.

Richmond, 19.—Samedi après-midi les vétérans des comtés de Richmond et Drummond, qui ont fait la campagne en 1866 et 1870, pendant l'invasion fénienne, se sont réunis au palais de justice de Richmond pour se former en association. Les officiers suivants furent élus: président, John Ewing, jr.; vice-président, capitaine D. MacLeod; secrétaire-trésorier, W. Davis; comité exécutif: Q. A. Bothwell, S. Lee, G. Ward, G. S. Sealker, T. Hart. Une trentaine de vétérans étaient présents. Une association semblable est en voie de formation dans le comté de Brome.

BON ANTIDOTE

L'effet du BAUME RHUMAL sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consomption: son action est immédiate. La guérison est radicale.

Tous les marchands qui ne sont pas controlés par des combines vendent le tabac Rose Quesnel.

Sur le Bassin Louise

Les préparatifs pour la saison de navigation

Il y a beaucoup d'activité dans le moment au Bassin Louise.

Une petite armée de travailleurs s'y est donnée rendez-vous, afin de préparer les différents vaisseaux qui ont hiverné à cet endroit, pour l'ouverture de la navigation.

Aussi, durant tout le jour l'on n'entend que le bruit du marteau, et le curieux qui se donnera la peine de pousser une pointe vers cette partie de notre ville, y rencontrera des peintres, des marins, des journaliers en un mot toute les classes de métiers qui contribuent à mettre un vaisseau en bonne condition, pour donner un bon service pendant une durée de six mois.

Dans le bassin extérieur, nous avons remarqué les steamers suivants: "Le Stord," le "Constance," le "Druid" "l'Aberdeen," "La Canadienne," le "Polino," le "King Edouard," le "Savoy," le "Contest," le "Ristigonche" les goélettes phares, plusieurs remorqueurs et le yacht "Alpna."

Le "Stord" se trouve complètement à l'eau et est prêt à commencer le service.

"La Canadienne" est à faire une toilette neuve et cette année le pavillon du bord flottera à un mât neuf.

Une quinzaine d'ouvriers travaillent à peinturer la coque du "Constance" croiseur du gouvernement fédéral.

Les contrebandiers ont besoin de se hâter à parer leurs marchandises, car le "Constance" partira pour le bas du fleuve dès que les glaces le lui permettront.

Au "Contest" le bateau des malles à Rimouski, l'on est à réparer la coque au complet, et durant la prochaine saison, les malles de Sa Majesté reposeront sur un fond solide et neuf.

A bord du "King Edward" qui fait le service sur la côte Nord, l'on est à construire cinq chambres sur le pont, qui seront mises à la disposition des passagers.

"LE RESTIGOUCHE"

C'est à bord du "Restigouche" que se font les plus grands travaux. Cette année, ce steamer, qui, l'été dernier faisait le service entre Dalhousie et Gaspé, tiendra une ligne entre Montréal, Québec et St-Jean de Terreneuve Aussi, les messieurs Connolly ne négligent rien pour lui donner toutes les accommodations que demandent aujourd'hui le public voyageur. A bord du "Restigouche" il y aura vingt-huit chambres, plus une chambre de bain, spacieuse à la disposition des passagers de première classe seulement.

Les peintres font actuellement faire une toilette neuve à la vaste salle à dîner qui se trouve à l'arrière et au centre. On a fait un petit salon qui sera uniquement consacré aux dames.

Le pont est converti en une promenade et le dyspeptique le plus enragé aura toute l'espace voulue pour prendre sa marche habituelle. Ce sera un endroit admirable pour passer les belles journées et délicieux pour les personnes qui aiment à rêver sous les regards des étoiles.

Le "Restigouche" sera sous le commandement du capitaine Sears, un ancien québecois.

Le "stewart" sera M. Charles Cloutier de l'Islet, qui a agi comme tel pendant plusieurs années à bord du "Greetlands."

Le "Restigouche" est un vaisseau rapide, marchant treize noeuds à l'heure.

Les messieurs Connolly ont eu une heureuse idée de le placer sur cette ligne, car un vaisseau semblable, pourvu de toutes les améliorations modernes s'imposait depuis longtemps et les voyageurs soupiraient pour l'époque du vaisseau venu.

"L'ADMIRAL"

Le vapeur "Admiral" qui se trouve actuellement à St-Joseph de Lévis, retournera tenir sa ligne entre St-Denis et la Malbaie. L'on est actuellement à lui faire subir de grandes améliorations.

DANS LE BASSIN INTERIEUR

Nous avons remarqué les steamers "Kathleen," "Champion," "Frontenac," "Orléans," "Gaspesian," la barge à vapeur "Charlevoix," le "Ste-Croix," le remorqueur "Spray", les bateaux passeurs "North" et "South" un grand nombre de goélettes et plusieurs barges.

A cet endroit les travaux ne sont pas aussi nombreux que dans le bassin extérieur.

* * *

Si la belle température continue pour une dizaine de jours, il sera dangereux de s'engager sur la glace du bassin extérieur, car elle commence déjà à se désagréger.

* * *

Sur le bassin, hier après-midi, une quarantaine de journaliers flânaient espérant sans doute, après les brises printanières qui leur apporteront de l'ouvrage.

Pour Guérir le Rhume en un Jour

Prenez les Lexatine Broma Quinine Tablets. Tous les pharmaciens vous remettront votre argent si vous n'êtes pas guéri.

La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25 cents.

Habillements

Nous venons de recevoir nos habillements pour hommes et garçons. N'achetez pas sans avoir vu notre grand assortiment. Habillements pour hommes $4.25 et plus, habillements pour garçons, $1.00 et plus.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

Le tabac Rose Quesnel donne satisfaction au plus difficile des fumeurs.

Café "Royal Cream

Toujours pure et de qualité supérieure, ce café est toujours frais grillé et moulu toute les heures, par électricité, à l'épicerie de J. Savard, No. 35 rue St-Jean. Téléphone 1288.

A partir d'aujourd'hui toutes les lettres soit pour annonces, envoi d'argent, réclamations, etc., doivent être adressées:

L'EVENEMENT,
B. P. 69, Québec.

Vente importante par M. V. E. Paradis

Samedi dernier, au bureau de M. V. E. Paradis, l'on a procédé à la vente par enchère d'une partie de l'actif dans la faillite de la succession de John McConnell, Maryville, Nouveau-Brunswick. L'actif se compose de billots coupés, dans le comté de Kamouraska, et comprend deux lots A et B. Le lot A a été acheté par M. Fred. B. Edgecombe, de Fredericton, N. B., pour le prix de $15,000; ce lot A comprend la quantité suivante de billots sur les rivières Smoky, Little Blak et le long de cours d'eau dans le canton Chabot. Epinette, 4,126,033 pieds; cèdre, 1,140,621 pieds; pin, 35,998 pieds.

Encore dans la forêt près des rivières Little et Smoky, épinette 2,172,474 pieds; cèdre, 370,633 pieds. L'on dépozera du lot B tel qu'il a été ordonné par la cour. Il comprend le bois suivant: coupé par les entrepreneurs Duval et Rousseau; Epinette, 641,942 pieds; cèdre, 581,743 pieds, et pin, 13,807 pieds.

Un nouveau trust

Avec un capital de 15 millions de dollars

Augusta, Me., 21.—On a opéré aujourd'hui une fusion de plusieurs manufactures de balais situées au centre du pays. La National Broom Company a été constituée en vertu des lois du Maine, avec un capital de $15,000,000. La charte est générale. M. F. B. Locke, d'Alexander, et Green, de New-York, sont nommés avocats de la compagnie. La compagnie est une des plus grandes qui ait jamais été incorporées sous les lois du Maine.

M. A. DAIGNAULT

Etait fatigué de la vie à cause d'une maladie continuelle.

M. A. Daignault, Saint-Hyacinthe, P. Q., vient sur le point de mourir, dit:—"Je désire déclarer que sans le Céleri Composé de Paine, je ne serais pas vivant aujourd'hui. Il y a cinq ans, je tombai malade, souffrant de dyspepsie et de catarrhe. Pendant trois ans, je fus incapable de travailler et je perdais connaissance plusieurs fois par jour. J'étais fatigué de la vie et je considérais que la mort était le seul moyen de me débarrasser de mes souffrances. A cette époque, un de mes amis m'engagea d'essayer le Céleri Composé de Paine, vu que tous les autres remèdes avaient échoué. Après en avoir pris six bouteilles, je suis aussi bien que je l'ai jamais été de ma vie: mon appétit est revenu et je puis faire une bonne journée d'ouvrage. Mes amis disent que ma guérison est un miracle, vu que j'étais certainement condamné à mourir. Je ne saurais assez vous remercier de votre merveilleux et vivifiant remède."

Le Céleri Composé de Paine
Le Grand Remède de Printemps l'a sauvé.

Si vous êtes malade et désirez des conseils médicaux gratuits, écrivez au "Médecin Consultant," The Wells and Richardson Co., Limited, 200 rue de la Montagne, Montréal, P. Q.

LE BUDGET DU VATICAN

Il s'élève à $2,000,000

New-York, 21.—On estime au Vatican que les dépenses de l'année prochaine s'élèveront à près de $2,000,000. Environ $5,000,000, des fonds du pape sont placés à intérêt et rapporteront un peu plus que $250,000.

Une autre propriété du Saint-Siège portera le revenu à environ $500,000. C'est donc une somme de $1,500,000 que le Vatican doit recevoir des contributions des fidèles.

Chaque évêque qui visite Rome y apporte une contribution de son diocèse. Mgr O'Connell, de Newark, portait naguère $4,000. On espère que les quatre-vingt-huit évêques d'Amérique enverront à Rome cette année au moins $500,000 comme deniers de St-Pierre.

La diminution des contributions a été compensée par la générosité croissante de l'Amérique.

La somme totale des contributions italiennes n'atteint pas une moyenne de $60,000 par an.

Le diocèse de Joliette

Son érection est annoncée officiellement

Une dépêche de Rome annonce officiellement l'érection au Canada, du nouveau diocèse de Joliette, en détachant de l'archidiocèse de Montréal les trois comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm, plus quatre paroisses du comté de l'Assomption: L'Epiphanie, Saint-Roch de l'Achigan, Saint-Henri-de-Mascouche et Saint-Lin-des-Laurentides.

Les limites indiquées par cette dépêche sont exactement celles que Mgr l'archevêque de Montréal, d'accord avec ses vénérés suffragants, avait proposées en offrant, comme cadeau de jubilé, au Souverain-Pontife Léon XIII d'enrichir l'Eglise, s'il l'agréait, par la création d'un nouveau diocèse.

Le nom du nouvel Evêque n'est pas connu, mais les rumeurs les mieux accréditées désignent toujours comme le prochain titulaire l'un des chanoines les plus en vue du Chapitre de Monseigneur Bruchési.

Le consulat général du Japon au Canada

Montréal, 19.—Un câblegramme envoyé par le gouvernement Japonais à l'adresse du consul général du Japon au Canada, l'hon. T. G. Nosse, vient d'avertir ce dernier qu'il ait à transporter à Ottawa ses quartiers généraux.

La raison qu'on en donne se rapporte, paraît-il, au besoin qu'éprouve le gouvernement Japonais d'unir plus intimement ses relations diplomatiques et commerciales avec le Canada.

Palmes! Palmes!

Un grand choix de palmes, grandes et petites.

Quinzaine de Pâques, à 50 cts et 75 cts.

Semaine Sainte, à 25 cts.

Carême sanctifié, à 25 cts.

Cierge Paschal.

Grande réduction sur tous nos articles endommagés par le feu.

PRUNEAU & KIROUAC.

TABAC QUESNEL EN FEUILLES

En outre de la quantité requise pour notre Manufacture et notre marque Rose Quesnel, nous avons une quantité considérable de tabac Quesnel que nous désirons vendre à un prix raisonnable. Avis aux marchands.

ROCK CITY TOBACCO CO., Ltd., Québec.

L'ivrognerie guérie dans quelques jours

Spécifique facile et agréable à prendre. Traitement à domicile.

S'adresser au Dr MacKay, Belmont Retreat, chemin Ste-Foye, Québec.

Téléphone 420.

Références:—Rév. Messire François Pelletier, Séminaire de Québec.

Vous pouvez donner aux cadres sales, ou autres articles semblables, l'apparence d'objets neufs si vous les nettoyez suivant la méthode Sunlight. Hachez un morceau de Savon Sunlight bien fin et déposez dans une bouteille avec une tasse à thé d'eau chaude; agitez bien et ajoutez un verre à vin d'essence d'ammoniaque. Etendez ce liquide sur les cadres; laissez-le faire pendant quelques minutes, ensuite lavez au moyen d'une brosse molle et d'eau nette et froide. Faites sécher les cadres au soleil et frottez avec une peau de chamois nette. Vos cadres ne seront pas endommagés par l'alcali libre, car le Savon Sunlight ne contient pas d'alcali libre—simplement du Savon pur, le seul savon qui puisse être employé avec succès dans toutes les opérations de nettoyage du ménage.

SAVON SUNLIGHT

DEMANDEZ LA BARRE OCTOGONE.

Le lavage au Savon Sunlight rend le linge blanc et ne peut injurier les mains.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO. 11a

MODES DE HAUT TON

F. SIMARD & CIE

OUVERTURE DE PRINTEMPS

LUNDI, 21 MARS et MARDI 22

Les inimitables conceptions de la Mode, créés par les plus ingénieux artistes de Paris, ainsi que les élégantes productions artistiques de New-York.

Département des Soies

Nous avons des lignes choisies de Soie de fantaisie pour Matinées de Toilette.

Comprenant un grand nombre de dessins par carreaux.

Aussi une ligne complète de Nouvelle Soie à Robes, Fleurs de Printemps, Louisine Française, Crêpe de Chine, Soie Pongée, Shantung.

VENTE SPECIALE DE SOIE LAVABLE

4500 verges de Nouvelle Soie Lavable ajourée dans toutes les nuances.

Prix regulier 55 cts pour **35c**

CORSETS POUR LES DAMES ELEGANTES

Récemment reçu de Paris les plus nouveaux modèles de Corsets pour les dames élégantes.

$1.00, $1.50, $2.00 jusqu'à $3.50

F. SIMARD & CIE

137 rue St-Joseph, St-Roch

A. B. DUPUIS. ART. BRUNEAU

Bruneau & Dupuis

COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 123 rue St-Pierre.
MONTREAL, 12 rue Hôpital.
NEW-YORK, 15 Broad St.

Fil Privé avec Lounsbery & Co. de New York

Ordre de Regiment

PAR LE

Lt.-Col. A. Evanturel,
A. D. C.
Cmdt 9me Regiment V. Q.

QUEBEC, 16 Mars 1904.

Les exercices de l'entraînement annuel du Régiment commenceront LUNDI, le 21 COURANT.

Les uniformes seront distribués aux soldats immédiatement et les parades se formeront à la Salle d'Exercices tous les LUNDIS et JEUDIS, à 8 heures P.M., jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre,
F. BLOUIN, Lieut.,
Adjudant,
17-0 9e Régiment Vx. Q.

LA BANQUE NATIONALE

AVIS. LUNDI, le 2 MAI prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 30 Avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 Avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse-Ville, MERCREDI, le 18 MAI prochain, à 3 heures P.M.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire avant trois heures p.m., Mercredi, le 11 Mai prochain.

Par ordre du bureau de direction.

P. LAFRANCE,
Gérant.

Québec, le 18 Mars 1904.

ERNEST CARON

INGENIEUR-MECANICIEN

Manufacturier de la

MACHINE A CHEVILLER,
du STANDARD SCREWS
du SLUGGER,
du LOOSE NAILER

ET AUTRES MACHINES

308 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUEBEC

Commandes et Réparations promptement

A VENDRE ou A LOUER

MAGASIN A LOUER

UN MAGASIN vacant, au coin des rues de la Couronne et du Roi, en face de la place vaste du marché Jacques-Cartier. Ce local est bien convenable pour un hôtel et salle de billard, salle d'encans, etc.

S'adresser à Z. PAQUET,
4 fév o 250 rue du Roi.

A LOUER

CETTE MAISON, ci-devant occupée par M. G. Elie Amyot, 125 rue Richelieu, comprenant quatorze chambres, bains, appareils de chauffage à air chaud, de lumière électrique, etc, cour écuries, remises, etc.

S'adresser à LABREQUE & BELANGER, Notaires,
21 janv—o 18 rue Buade.

A LOUER,

TOUT UN ETAGE Mesurant 40 pieds par 90 dans la haut de notre nouvelle bâtisse, pouvant servir comme salle d'échantillons, manufacture ou salle de sociétés.

S'adresser à J. A. CANTIN, 48-50 rue Notre-Dame des Anges.
18 fév—o

A LOUER

MAGNIFIQUE logement à louer, No. 2, rue Racine, ou coin des rues St-Jean et d'Aiguillon, avec toutes les améliorations modernes, occupé par Madame McHugh. S'adresser à ALEX. GAUVREAU,
9 fév—o 92 rue St-Tier e.

LOGEMENT A LOUER

UN magnifique logement privé, No. 138, rue St-François (autrefois occupé par feu Edmond Paré), comprenant onze chambres, avec toutes les améliorations modernes.

S'adresser à LABREQUE & BELANGER, Notaires,
6 fév—o No. 18 rue Buade.

A LOUER

UN BON LOGEMENT de sept appartements avec cave et mansardes, au No. 47 rue des Fossés.

S'adresser à C. E. TASCHEREAU, notaire,
5 mars—o 139 rue St-Pierre, Québec

A LOUER

CETTE MAISON, No. 6, rue de Brebeuf, Cap munie de toutes les améliorations modernes Pour informations, s'adresser à
F. A. LARUE, Notaire,
de Huot, LaRue & Parent, Notaires,
4 fév—o 2 rue Cook, H. V., Québec.

BUREAUX A LOUER

Au No. 23 rue St-Jean, bâtisse de la Caisse d'Economie, magnifiques bureaux à louer. Lumière électrique, chauffage à eau chaude, etc, etc.

S'adresser à RENÉ P. LEMAY,
Architecte.
Bâtisse de la Caisse d'Economie.
26 janv—o

A LOUER

Magasin de 45 x 85 pieds

situé sur la rue St-Joseph, ancien poste de la Cie de Cigares Havana. Magnifique localité pour Magasin ou Manufacture.

Possession immédiate ou au 1er Mai.

S'adresser à
The Victor Manufacturing Co,
658 rue St-Valier, Québec
19 fev—o

Apollinaire Corriveau

AVOCAT

BUREAUX: People's Bank of Halifax Chambers

125 RUE ST-PIERRE, Quebec

BUREAU DU SOIR — 682 rue St-Valier, St-Sauveur.

Suit aussi les Cours des Districts de Montmagny et Beauce.

23 fév—

Ce journal est possédé, imprimé et publié par la Compagnie de l'Evénement, incorporée par lettres patentes.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

TROIS EDITIONS PAR JOUR

PUBLIÉ PAR

La Compagnie de L'EVENEMENT

ABONNEMENT: Un an $3.00; six mois $1.50. Abonnement à l'Edition Hebdomadaire, publiée le Jeudi: Un an, $1.00.

N.B.—Tout document destiné à la publicité doit être adressé: "REDACTION DE "L'EVENEMENT."

Il ne sera rendu compte d'aucun ouvrage dont un exemplaire n'aura pas été reçu à LA REDACTION.

Toute invitation requérant la présence d'un représentant de "l'Evénement" doit être adressée: "LA REDACTION.

Tout ce qui concerne l'abonnement: Demande d'abonnement, envoi d'argent, changement d'adresse, annonce, etc., doit être adressé:

L'EVENEMENT,
B. P. 69, Québec.

Toute publication dont on désire l'accusé de réception doit être adressée: "REDACTION DE L'EVENEMENT."

A partir d'aujourd'hui toutes les lettres soit pour annonces, envoi d'argent, réclamations, etc., doivent être adressées:

L'EVENEMENT,
B. P. 69, Québec.

Législatures d'autrefois

Encore une session.

Elles arrivent maintenant sans beaucoup intéresser le public.

L'ouverture des chambres n'est plus cet événement qui réunissait à Québec toutes les sommités intellectuelles de la province. Il manque à ce cérémonial l'attrait du prestige et de la véritable grandeur.

Chaque année nous revoyons, attendant l'arrivée du gouverneur, des têtes qui viennent encore là par habitude et nous nous demandons quel jugement elles portent sur les hommes d'aujourd'hui, quand elles les comparent aux hommes d'autrefois. En d'autres termes : que pensent-elles des législatures d'autrefois comparées à celles d'aujourd'hui. Et nous nous représentons ces bons vieux vétérans de la politique se sentant tressaillir tout à coup au souvenir de quelques-unes de ces grandes scènes qui ont eu peur théâtre la législature de Québec. Ce qui faisait alors la force et l'attrait de la politique provinciale, c'était la valeur des hommes dont se composaient les deux partis.

L'on voyait tour à tour en présence Chauveau et Joly, Ouimet et Joly, DeBoucherville et Joly, Angers et Joly, Chapleau et Joly, Mercier et Chapleau; Langelier, Bachand, Irvine, Gagnon, Fournier, Mercier, Lareau et Lafontaine d'un côté et de l'autre Ross, Lynch, Taillon, Mousseau, Flynn, Casgrain, Pelletier. Nos chambres étaient un belle école de discussion et l'auditeur qui les fréquentait y prenait un stimulant énergique pour le bien général. Que les vieux qui ont vu ces beaux jours de la politique provinciale doivent trouver du changement quand la curiosité les porte encore au parlement !

Alors, les hommes publics travaillaient, et aucun d'eux n'aurait voulu réclamer l'attention de la chambre sans être sûr de la mériter par une opinion fortement appuyée sur l'étude, la réflexion et l'expérience. Son auditoire, d'ailleurs, exigeait cette attention. En général, la représentation de la province était choisie et il n'était pas rare de voir de simples députés se mesurer avantageusement avec les ministres. L'intérêt se généralisait de la députation, captivée par l'attrait de ces discussions, l'écoutait avec intérêt. Tout n'était pas dit quand les ministres avaient parlé : les députés ne craignaient pas d'apporter au débat le concours de leur expérience. Toute question soumise à l'étude de la chambre passait ainsi par l'épreuve d'une délibération intelligente qui donnait à la province entière un enseignement substantiel dont l'effet était de l'intéresser davantage à ses propres affaires.

L'âpreté et l'importance de ces luttes donnèrent sans doute lieu à des excès ; mais les abus pour être autres n'en sont pas moins criants encore aujourd'hui et nous avons perdu, depuis cinq ans surtout, le talent et la valeur qui faisaient le prestige de la seule législature française de l'Amérique.

La représentation provinciale de Québec est d'une pauvreté intellectuelle déplorable. L'engouement du peuple pour un nom a encombré la législature d'un trop grand nombre de nullités dont le seul mérite a été de savoir profiter de la circonstance pour satisfaire leur vanité. Dépourvus de connaissances intelectuelles et politiques, n'ayant jamais ouvert un livre, pour eux, le mérite de toute législation se borne à l'avantage de parti qu'elle peut rapporter ; sa portée morale leur échappe complètement ; les conséquences qu'elle put avoir sur l'avenir de la province sont autant de considérations dont l'envergure échappe à leur vue étroite ; l'avenir ne les inquiète nullement puisqu'ils sont incapables d'en préparer les voies. Ce dépourvu complet est la pire des tentations pour les ministres. Pour y résister il leur faudrait la passion du travail et il n'ont que la passion de la jouissance. Tout le fardeau de l'administration des affaires publiques est laissé à d'excellents employés et il arrive ce que l'on a vu à la dernière session, des ministres soumettant des lois dont ils ne connaissent pas le premier mot, et obligés de réclamer la présence des employés publics pour renseigner l'opposition. Vous figurez-vous Mercier, Chapleau, Taillon, Joly recourant à cet humiliant procédé ! Ils ne l'auraient jamais osé ! Ils auraient préféré abandonner leurs projets de loi.

C'est un spectacle dégoûtant de voir chaque année le gouvernement de notre province étaler ainsi sa paresse et son incapacité, mais ce qui est encore plus décourageant, c'est de voir avec quelle patience le public endure ce régime. Il y a pourtant de sûrs indices d'un réveil complet de l'opinion publique et ce doit être un encouragement pour la gauche à poursuivre sa campagne d'éducation en chambre et dans la province. Qu'importe si les députés ministériels, après avoir sollicité son intervention contre l'incurie de ses chefs, vote pour eux quand sa vigilence et son énergie ont arrêté le mal ; il y a dans cet aveu de leur faiblesse et de leur incapacité, une preuve de plus que le travail de l'opposition finira par rendre à la province une législature qui représente vraiment sa valeur et son importance.

A OTTAWA

C'est aujourd'hui que doit commencer à Ottawa le débat sur les amendements au contrat du Grand-Tronc-Pacifique.

SIR ELZEAR TASCHEREAU

Conseiller privé

Une dépêche de Londres annonce que le roi a sanctionné la nomination de Sir Elzéar Taschereau comme membre du Conseil Privé d'Angleterre.

Grosses accusations

En rapport avec l'élection de Brome

Sweeburg, 21—Les avocats du requérant dans la contestation de l'élection de Brome ont produit samedi la liste des accusations sur lesquelles ils appuient leur demande d'invalidation de l'élection de l'hon. M. McCorkill.

Plusieurs sous-officiers rapporteurs sont accusés d'avoir arrangé le compartiment de votation de façon à voir en faveur de qui les électeurs votaient. En outre le sous-officier rapporteur à East Bolton, est accusé d'avoir fourni aux agents de M. McCorkill des blancs de bulletins portant ses initiales, sur lesquels les dits agents faisaient la croix en faveur de leur candidat. Les remettant ensuite aux électeurs qui les échangeaient contre l'autre bulletin que leur donnait l'officier-rapporteur et rapportant celui-ci aux dits agents qui les payaient le prix convenu.

M. McCorkill et M. Fisher sont accusé d'avoir promis la place de conseiller législatif à MM. DeVarennes et Ernest Williams.

Soixante-dix électeurs sont désignés comme ayant reçu de l'argent pour leur vote.

L'hon. M. Fisher est encore accusé d'avoir par l'entremise d'un avocat de Montréal, donné des billets de chemin de fer aux électeurs résidant à Montréal.

M. McCorkill est accusé aussi d'avoir remboursé à un juge de paix l'amende qu'il lui avait fait imposer pour avoir agi illégalement en sa qualité de juge de paix.

Michel Decelles, de Waterloo est accusé d'avoir illégalement voté sur le nom de son fils alors absent aux Etats-Unis.

La preuve est fixée au 30 mai prochain.

Les chirurgiens ont recours au couteau

Quand un remède ordinaire peut guérir

Pourquoi les médecins sont-ils toujours d'avis de faire une opération lorsqu'il s'agit d'hémorrhoïdes ? Sont-ils sous une influence incontrôlable qui leur fait croire qu'aucun autre remède n'est possible, que tout traitement n'est qu'un palliatif et que le couteau est le seul moyen pratique de guérir ?

Il n'y a rien de plus faux, car le pire des cas d'hémorrhoïdes peut être guéri par les Pyramids Pile Cure lesquelles dans leur forme de suppositoire peuvent être employées directement au siège du mal et font disparaître immédiatement les douleurs, ce que ne peut faire une opération.

" J'ai souffert des hémorrhoïdes pendant plus de 40 ans et après avoir employé tous les remèdes que j'entendis parler ou dont je lisais l'annonce, j'en suis venu à la conclusion d'essayer le Pyramid Pile Cure et je puis dire qu'il m'a donné entière satisfaction, c'est un remède puissant. La démangeaison a complètement disparue, la croissance s'est arrêtée, et je n'ai plus eu de douleurs, de fait je suis un tout autre homme.

" Pendant plusieurs années je portais constamment une quantité de remèdes pour conserver mes intestins en bonne condition, ce qui j'ai abandonné après l'emploi de six boîtes le Pyramid Pile Cure. Après 40 ans de souffrances être guéri avec six boîtes le Pyramid Pile Cure, je considère que c'est très peu pour opérer un tel changement, car j'étais absolument incapable de travailler surtout depuis huit ans. Je recommande le Pyramid Pile Cure à tous ceux que je rencontre." Geo. W. Ivey, Confederate Soldiers Home, Richmond, Va.

Nous garantissons l'authenticité de ce témoignage et nous invitons tous ceux qui souffrent à faire l'acquisition d'un paquet de 50 cts de ce remède fameux à la pharmacie la plus proche et à en faire l'essai. N'acceptez pas de substitut et rappelez-vous qu'il n'a pas son égal.

La Pyramid Drug Co., Marshall, Mich, publie un pamphlet sur la cause et le traitement des hémorrhoïdes qui est envoyé gratis à n'importe quelle adresse.

PERSONNEL

M. Mme et Mlle Bail, de Montréal sont au Château.

—M. et Mme Aug. Mathieu, de Grandby, sont au St-Louis.

—M. H. Pétit, M. P. P., est aussi au St-Louis.

—L'hon. C. B. DeBoucherville, ainsi que l'hon. J. Lanctot, tous deux conseillers législatif pensionnent au Château Frontenac.

—L'hon. L. Gouin, MM. M. Perreault, M. P. P., M. Hutchinson, M. P. P., A. Bergeron, M. P. P., Montréal ; Jos. Morin, M. P. P., St-Hyacinthe ; J. E. Duhamel, M. P. P., l'Assomption ; D. J. Decarie, M. P. P., Montréal sont au Château Frontenac.

La tuberculose

La statistique pour 1902 indique que la consomption a fait durant ces douze mois, et dans la province de Québec seulement, 2,834 victimes.

Tumeurs Fibreuses Guérie.

Première lettre de Mde. Hayes appelant Mde. Pinkham à l'aide.

"CHÈRE MDE. PINKHAM :—J'ai été sous les soins des médecins de Boston pendant longtemps sans en éprouver de soulagement. Ils me dirent que j'avais une tumeur fibreuse. Je ne pouvais m'asseoir sans douleur et le mal s'étendait jusque dans l'épine dorsale. J'avais des douleurs terribles partout. Mon abdomen était enflé et j'avais des écoulements depuis trois ans. Mon appétit était mauvais. Je ne pouvais marcher ou me tenir debout longtemps.

"Les symptômes d'une Tumeur fibreuse tels que décrits dans votre petit livre sont exactement ceux que j'éprouve, c'est pourquoi je vous écris pour vous demander conseils."—(Signé) MDE. E. F. HAYES, 252 rue Dudley (Roxbury), Boston, Mass.

Seconde lettre de Mde. Hayes:

"CHÈRE MDE. PINKHAM :—Il y a quelque temps je vous écrivis vous décrivant les symptômes que j'éprouvais et vous demandant vos conseils. Vous m'avez répondu et j'ai suivi attentivement vos conseils et aujourd'hui je suis rétablie.

"L'emploi du **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** a détruit complètement la tumeur et m'a redonné la force. Je puis marcher pendant des milles maintenant.

"Le **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** vaut cinq piastres la goutte. Je conseille à toutes les femmes qui sont affligées de tumeurs ou de troubles féminins quelconque de l'essayer avec sincérité."—(Signé) MDE. E. F. HAYES, 252 rue Dudley (Roxbury), Boston, Mass.

Nous paierons $5000 si les originaux des lettres ci-dessus, prouvant leur authenticité ne peuvent être produits.

Le procès de Bélanger

Interrogatoire de la fille et de la femme de l'accusé

Ste-Scholastique, 21—La fille et l'épouse de Bélanger, accusé du meurtre de son beau-frère Séguini, ont été appelées à rendre témoignage.

La jeune fille, Florestine Bélanger a d'abord commencé à répondre avec beaucoup de répugnance aux questions qui lui étaient posées, mais finalement elle a déclaré qu'elle ne voulait plus parler. Les avocats et le tribunal n'ont pas insisté. La Couronne a tenté sans succès de prouver que Mlle Bélanger avait affirmé, peu de temps après le meurtre, qu'elle savait que son oncle avait été assassiné et connaissait l'assassin.

Le témoignage de Mme Bélanger n'a révélé aucun fait nouveau. Finalement Mtre Leduc a posé au témoin cette terrible question :

" Savez-vous, Madame, qui a tué votre frère ? "

Mtre Wilson s'oppose à la question et pendant que l'on discute Mme Bélanger éclate de nouveau en sanglots. on craint qu'elle ne perte connaissance, et on lui apporte un verre d'eau.

Bélanger, lui, l'accusé, garde tout le temps son masque d'impassibilité et quand tout le monde est ému dans la salle il reste froid comme un marbre. Un silence de mort pèse sur la salle, pendant que l'hon. juge Taschereau étudie en silence la question après l'argumentation des avocats. Le savant président du tribunal dit qu'il interprète la section 4 de l'acte de la preuve dans le même sens que la Cour Suprême l'a fait, dans l'affaire Gosselin. Il met le témoin sur ses gardes, en lui disant qu'elle n'est pas tenue de dévoiler les secrets résultant de confidences faites par son mari à elle pendant le mariage.

" Avez-vous compris la question ?" demande l'hon. juge Taschereau.

Oui, répond Mme Bélanger.

Alors qu'est-ce que vous répondez ?

Elle ne suis pas obligée de répondre, dit alors la femme du prisonnier, et un soupir de soulagement s'échappe de toutes les poitrines. Evidemment on croyait à quelque déclaration terrible de la part de l'infortunée épouse.

L'hon. juge Taschereau défend à tous les avocats de faire, en aucun temps de la cause, la moindre allusion à l'abstention dont Mme Bélanger vient de se prévaloir, au sujet de la question dont nous venons de parler.

Le nouveau trésorier du Manitoba

M. J. H. Agnew, député de Virden, vient d'être appelé à remplacer feu l'hon. J. A. Davidson, comme trésorier de la province. Le nouveau ministre fera en tous points honneur à ses responsabilités. C'est un homme de grand avenir dans le parti conservateur.

MARGUILLER

Nos félicitations à notre ami, M. le Dr N. E. Dionne, bibliothécaire au Palais Législatif, qui vient d'être élu marguiller de la fabrique de la Haute-Ville, pour remplacer M. le Dr Belleau, décédé.

ENQUETE

Une enquête a été tenue hier par le coroner Jolicoeur, sur le cadavre de M. Joseph Roberge qui est mort à la suite des blessures qu'il s'est infligées en tombant du toit d'une maison dans la rue Ste-Anne. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

CHEVAL TUE

Un magnifique cheval, de grande valeur, appartenant à M. Gus. Langelier, a été tué hier au coin des rues du Pont et Ste-Marguerite. L'animal ayant pris le mors aux dents a rencontré dans sa course furibonde une autre voiture et l'un des timons de cette dernière pénétra dans le poitrail du cheval. Le pauvre animal était tellement blessé qu'on a cru devoir terminer immédiatement ses souffrances en lui logeant une balle dans la tête. Ce cheval était évalué à $400.

SIROP D'ANIS BAUVIN—Guérit les bébés de Colique dysenterie, dentition douloureuse, etc. Procure le sommeil. En vente partout 25 cts la bouteille.

Fumer le tabac Rose Quesnel dans un Bureau c'est un vrai délice.

Rien que des Americains

A l'emploi du Grand-Tronc Pacifique

Winnipeg, 21.—Au cours du mois de janvier dernier, la société des ingénieurs civiles a tenu à Montréal une réunion au cours de laquelle fut votée une résolution autorisant le bureau de direction à écrire au gouvernement pour le prier de favoriser autant que possible les ingénieurs canadiens dans l'exploration et la construction du Grand-Tronc-Pacifique. Cette lettre resta sans réponse. Depuis, la société a pris des renseignements et : son grand étonnement, elle a acquis la certitude que le Grand-Tronc-Pacifique qui fait ses explorations avec l'argent des Canadiens, n'emploie que des américains. Un seul canadien est employé. D'autres canadiens qui ont fait application, ont reçu pour réponse qu'il leur faudrait payer toutes leurs dépenses pour se rendre sur les lieux et qu'ils ne seraient payés qu'à partir du jour où ils seraient rendu pour prendre l'ouvrage. Pour les américains, on les traite autrement. Tous leurs frais de voyage sont payés et ils sont payés du jour où ils sont engagés. Le résultat de ce favoritisme en faveur de l'étranger, c'est que les entrepreneurs américains, tenus au courant de ce qui se passe par les ingénieurs américains, seront prêts à soumissionner lorsque les soumissions seront demandées, tandis que les entrepreneurs canadiens ne pourront remplir les conditions du contrat dans le temps indiqué, et que la construction de cette voie ferrée qui sera payée par les canadiens ira enrichir les américains.

Indignée de cette tactique, la société des ingénieurs canadiens est à préparer un mémoire énergique qui sera soumis au gouvernement canadien.

Cinq piastres

Au cours de la discussion des crédits du ministère des finances, M. Jabel Robinson a demandé si le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre en circulation des billets d'une dénomination plus élevée que ceux qui circulent actuellement.

L'hon. M. Fielding a répondu que le gouvernement avait à l'étude une émission de billets de $5 pour remplacer les billets de $4 qui ne jouissent pas d'une grande faveur et qui sont d'ailleurs si maladroitement gravés que tout le monde refuse de les accepter dans les affaires courantes.

Il vaudrait évidemment mieux avoir des billets de $5.

Pilules Anglaises DE WILLS

Le Fameux Remède Universel pour la Constipation, les Tempérament Bilieux et Maux de Tête.

Pas d'effets douloureux et aigus. Les Pilules Anglaises de Wills attaquent la racine du mal et procurent une guérison prompte. 25 cts la bouteille, chez tous les pharmaciens, ou de The Wells & Richardson Co., limited, 300 rue de la Montagne, Montréal, P.Q.

Pour l'Europe

MM. les abbés C. A. Beaudry, procureur, à l'évêché de St-Hyacinthe, et Gustave Roy, professeur au séminaire, doivent partir, le dimanche des Rameaux, pour New-York, où ils prendront passage à bord d'un bateau de la ligne Italienne, en destination de Naples. Ils feront escale aux Açores.

Tous deux font ce grand voyage dans l'intérêt de leur santé, et pour faire des études.

M. l'abbé Roy, ayant à enseigner les histoires, surtout les histoires grecque et romaine, veut aller en Grèce et à Rome, pour y voir les monuments et les grandes cités, ce qui donnera un grand charme de plus à ses excellents enseignements.

Nous leur souhaitons à tous deux un heureux voyage.

Un autre régiment doit bientôt se former à Sherbrooke. Le département de la Milice lui a donné l'autorisation. Ce régiment se recrutera parmi les Canadiens-français.

La toux est votre avertissement

Que vos Poumons sont en Danger—Protégez-les en vous servant du Sirop de Graine de Lin et de Terebenthine du Dr Chase.

La marche régulière d'un rhume est de la tête à la gorge et ensuite le long des bronches jusqu'aux poumons.

La toux est l'avertissement qui vous invite à protéger les poumons.

Dès que la toux devient fréquente et sèche, dès que la toux est pénible, dès qu'il y a douleurs dans la poitrine et aux poumons, le danger est proche et la maladie sérieuse.

Souvenez-vous que la pneumonie, la consomption et autres troubles pulmonaires sont toujours le résultat de rhumes négligés.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase a gagné sa place en tête de tous les remèdes dans les traitements de la gorge et des poumons, parce qu'on peut être garanti qu'il prévient et guérit les maladies sérieuses.

Son action si efficace sur tout l'organisme, son influence curative et calmante sur les tubes bronchiaux et les poumons, en ont fait le remède le plus populaire, parce que c'est la médecine la plus efficace que l'on puisse obtenir.

Le croup, la bronchite, la coqueluche, l'asthme, la pneumonie, la toux, le rhume et le mal de gorge, sont des maladies que le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase guérit promptement, comme la chose est prouvée par plusieurs des personnages les plus distinguées du pays.

Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25 cts la bouteille, dimension pour famille (trois fois autant), 60 cents, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates et Cie, Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le célèbre auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque bouteille.

Record battu

La maison Faguy, Lépinay et Frère a reçu le plus bel assortiment d'Etoffes à Robes, noir et couleur, qui surpasse tout ce qui s'est vu jusqu'à présent.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

UN PRODUIT CÉRÉAL PUR

Orange Meat

le meilleur mets Canadien pour le déjeuner

Une Livre de Orange Meat

vaut en propriétés nutritive

Cinq Livres de Viande

c'est la meilleur marché parce que c'est la meilleure.

Demandez-la à votre épicier.

Les opérations militaires en Orient

Exposé de la situation par un officier américain

TACTIQUES RUSSES ET JAPONAISES

New-York, 21.—Le capitaine Hugh J. Gallagher, de l'état-major de l'armée américaine, a télégraphié un exposé de la situation militaire en Extrême-Orient.

Le froid, dit-il, est plus intense dans le nord de la Corée que dans la Mandchourie Centrale, et l'intensité du froid est souvent augmentée par le vent surtout à cette saison de l'année. Il tombe peu de neige cependant. Les rivières sont gelées et fermées à la navigation depuis le commencement de décembre jusqu'à la fin de mars. Or, ce climat ne peut que retarder encore quelque temps les opérations militaires sur terre, et conséquemment on ne peut s'attendre à une action décisive avant quelques jours. En attendant, les deux nations belligérantes continuent leurs préparatifs afin de mettre au plus tôt leurs armées respectives en état d'opérer avantageusement aussitôt que la température le permettra.

LES JAPONAIS EN COREE

Les Japonais travaillent activement à terminer la voie ferrée de Fusan à Séoul et dans la direction de la rivière Yalou. Ils ont fait de Ping-Yang leur rendez-vous nord. Il y a déjà eu quelques escarmouches entre les avant-postes russes et Japonais dans le voisinage d'Anju, localité qui se trouve située dans un défilé sur la route de Wiju, environ 50 milles au nord de Ping-Yang. Ces escarmouches indiquent que les Russes, à part le rassemblement de grandes forces avec lesquelles ils se proposent de frapper des coups décisifs, envoient des corps d'éclaireurs au sud de la rivière Yalou pour observer l'ennemi et retarder ses mouvements autant que possible. Les Japonais, de leur côté, ont aussi des corps d'éclaireurs qui battent la région au nord de leurs positions et observent également les mouvements des russes.

UN GRAND PROBLEME

Lorsque la rivière Yalou sera ouverte, ces corps d'éclaireurs russes retraiteront probablement vers le nord, et alors l'armée japonaise aura à résoudre le premier grand problème militaire des opérations sur terre : la traversée de la rivière Yalou en face d'un ennemi actif et occupant les meilleurs positions sur la rive nord. L'armée japonaise sera, sans doute, aidée par la marine dans l'exécution de ce mouvement.

Mais si les russes restent au sud de la rivière, ils auront à livrer une bataille, endossés à la rivière sur laquelle remontront probablement des vaisseaux ennemis.

LES CIRCONSTANCES NE SONT PLUS LES MEMES

On rapporte que les Japonais ont opéré un débarquement à Takushan, sur la côte nord de la baie de Corée. Ce n'est probablement qu'une petite force, n'ayant pour objectif que de faire diversion. Pendant la guerre avec la Chine, les Japonais ont débarqué de nombreuses troupes sur cette côte, à une trentaine de milles de Takushan, dans la direction de Port Arthur. Ils n'ont rencontré aucune opposition. Mais aujourd'hui, ils ne peuvent s'attendre à une aussi bonne fortune, car il est à peu près certains que tous les endroits où il est possible de débarquer, sont occupés par les russes. Conséquemment le Japon ne peut espérer opérer avantageusement dans cette région qu'avec des forces considérables.

Et pour tenter un tel débarquement en face de l'ennemi, et se maintenir avec avantage, il faudrait que les Japonais connaissent approximativement l'effectif de l'ennemi. Or, ils l'ignorent. Il n'y a pas de doute que les Japonais comprennent bien que les circonstances aujourd'hui sont bien différentes de celles qui existaient il y a dix ans. Les Chinois n'avaient pas de chemin de fer pour se protéger, et Port Arthur n'avait pas l'importance qu'il a pris depuis qu'il est occupé par les Russes. Port Arthur est maintenant fortifié et armé d'après les méthodes modernes, et les dommages qu'il a pu subir pendant le bombardement ne peuvent être assez considérables pour faire naître la question d'évacuation.

NEW CHWANG COMME POINT STRATEGIQUE

New Chwang, dont il est question depuis quelques jours, est situé sur la rivière Liao, à quelque distance de la mer, sur le golfe Liao Tung. Des vaisseaux ayant un tirant d'eau de 17 pieds, peuvent facilement remonter la rivière jusqu'à New Chwang. Il y a là une garnison russe que l'on augmente rapidement. Si c'est la politique du Japon de se tenir sur la défensive le long de la rivière Yalou avec une force suffisante, et de débarquer une grande armée sur la côte de la Mandchourie, New Chwang offre plusieurs avantages pour un débarquement de cette nature. Ces avantages sont autant politiques que stratégiques. New Chwang est située à l'extrémité du territoire occupé par les russes, dans la direction de la Chine. Or, les Japonais en prenant pied à cet endroit, menaceraient le flanc droit russe et se trouveraient en contacte avec la Chine et leurs gros vaisseaux de guerre pourraient entrer dans le port et leur être d'un grand secours.

LES LIGNES DE COMMUNICATIONS

Le grand problème pour la Russie est de protéger ses lignes de communications et en même temps de tenir une force disponible pour faire face à tout mouvement d'avant de la part de l'ennemi. La ligne de communication que les russes doivent protéger s'étend depuis Vladivostock à Port Arthur, et de Port Arthur à New Chwang. Mais c'est surtout la région inférieure de la rivière Yalou qui doit être surveillée, afin d'en défendre le passage. Pour cela, la Russie constatera que ses troupes montées lui seront d'une grande valeur. L'attention russe se portera aussi bientôt sur la région supérieure de la rivière Yalou. Il est probable que le principal corps d'armée russe est maintenant concentré le long de la voie ferrée entre Moukden et New Chwang.

UN DANGER POUR LA RUSSIE

Paris, 21.—Le correspondant du " Figaro " à Berlin, télégraphie qu'un officier allemand venant d'arriver de la Mandchourie dit que de sérieux engagements n'auront pas lieu en Extrême-Orient avant la fin de juin. Le principal obstacle à la victoire des Russes, d'après cet officier, est le fait que 40,000 hommes de troupes chinoises exercées par des instructeurs allemands et japonais menacent les lignes de communications de la Russie. La Russie avec l'appui de l'Allemagne devra protester contre la concentration des troupes chinoises.

UNE AUTRE ARMEE JAPONAISE

Rome, 21.—Le gouvernement est averti que l'on prépare la mobilisation d'un corps d'armée japonaise de 70,000 hommes. Ces troupes seront prêtes à entrer en campagne cet été.

LES ALLEMANDS A NEW-CHWANG

Yin Kow, 21—Le consul allemand a informé, hier, ses compatriotes à New-Chwang qu'ils restaient à New-Chwang à leurs risques et périls, et que dans le cas où ils subiraient des pertes il est fort douteux qu'ils puissent obtenir compensation. Le consul a aussi déclaré aux Allemands que si la Russie était vaincue, la compensation pour leurs pertes, même si elle était possible, ne pourrait être obtenue qu'après un long délai, mais que si c'est le Japon qui est vainqueur cette compensation pourrait être obtenue plus tôt.

Désastres maritimes

L'administration du " Bureau Veritas " vient de publier la liste des sinistres maritimes, signalés pendant le mois de janvier 1904, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Navires à voiles signalés perdus.—1 allemand, 15 américains 22 anglais, 2 argentins, 1 danois, 6 français, 1 grec, 5 italiens, 9 norvégiens, 2 russes, 3 suédois, 1 turc. Total : 68.

Dans ce nombre est compris 1 navire supposé perdu par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus.—1 allemand, 1 américain, 18 anglais, 1 français, 1 italien, 2 norvégiens. Total : 24.

Dans ce nombre est compris 1 vapeur supposé perdu par suite de défaut de nouvelles.

Causes des pertes.—Navires à voiles : Echouements 31, abordages 6, incendiés 2, sombrés 2, abandonnés 7, condamnés 19, sans nouvelles 1. Total : 68.

Navires à vapeur : Echouements 7, abordages 3, sombrés 3, condamnés 19, sans nouvelles 2. Total : 24.

Au dessus de toute description

Telle fut l'expérience que Mme E. V. Carter, de Danville, eut avec le rhumatisme qui résista à tout jusqu'à ce qu'elle eut essayé la Nerviline par laquelle elle fut guérie. " Le seul soulagement que j'obtenais consistait à me frotter avec la Nerviline, écrit Mme Carter. " Elle pénétrait à la racine du mal et ma souffrance cessait après quelques applications. J'ai employé plusieurs remèdes contre le rhumatisme, mais aucun n'avait la puissance et la force de la Nerviline que je recommande hautement." Essayez la Nerviline vous-même. Bonne pour l'usage interne et excellente comme liniment. Prix, 25 cts.,

Mécaniciens et Ouvriers.

Pour enlever des mains la graisse, l'huile, la peinture, la rouille, etc., etc., le Savon de Goudron "Master Mechanic's" est sans rival. Ce savon cicatrise les plaies et assouplit la peau. Albert Toilet Soap Co., Montréal, Mfrs.

Le Rose Quesnel remplace le tabac en feuille Quesnel qui est très cher.

LES GRANDS MAGASINS

Z. PAQUET

Examinez

soigneusement les nouveaux patrons Butterick **pour le mois d'AVRIL.** Ils vous mettront au courant des dernieres nouveautés en Jupons, Manteaux, etc. Un patron Butterick vous met en état de confectionner vos propres habillements.

GRANDE VENTE SPECIALE

—DE—

BRODERIE

Nous avons eu au mois de janvier dernier, une vente spéciale de broderie, qui a fait fureur. En voici une nouvelle qui devra avoir plus de vogue encore, si c'est possible, parce qu'elle est plus avantageuse que la précédente.

Ainsi, vous aurez à votre disposition toute la journée lundi :

De la broderie de 4 cents la verge pour 2½ cents.

De la broderie de 7 cents la verge pour 4 cents.

De la broderie de 8 cents la verge pour 5 cents.

De la broderie de 10 cents la verge pour 6 cents.

De la broderie de 12 cents la verge pour 7 cents.

De la broderie de 15 cents la verge pour 8 cents.

De la broderie de 20 cents la verge pour 10 cents.

Ce ne sont pas là des prix de fantaisie ou purement imaginaires. Vous savez que nous ne faisons pas de chalatanerie ou que nous ne cherchons pas à en imposer. Vous aurez d'ailleurs occasion d'en juger par vous-même lundi, si vous le voulez.

NOUVEAUTÉS

—ET—

BAS PRIX

77 cents

Voici de nouvelles et d'élégantes soieries que nous avons reçues cette semaine. Ces soieries sont absolument pure soie et d'une richesse, d'une beauté au-dessus de l'ordinaire.

Soie unie avec rayures, couleurs recherchées, blanche, bleu-pâle, réséda et gris-fer

pour 77 cents la verge

Soie genre Louisine, couleurs blanche, bleu-pâle et champagne, avec large insertion de dentelle,

69 cents la verge

PENDANT DEUX JOURS

Lundi et Mardi Prochain

Magnifique soie noire avec insertion de dentelle à jour, fond de taffetas, effet de ruban, rien de plus joli pour une robe ou pour une blouse ou matinée, 21 pouces de large, bon marché à $1.20 la verge.

Notre prix special : 89 cents

Lundi et Mardi prochain

Soie brochée noire, pure soie, dessins des plus nouveaux, large de 21 pouces, pour manteaux, robes ou matinées, prix régulier partout, $1.10 la verge.

Notre prix spécial pour lundi et mardi prochains,

79 cents la verge

43 cents

Autre nouveauté : 25 pièces de magnifique voile Panama, tissu très en vogue pour toilettes, couleurs ravissantes, crême, gris-clair, écrue, champagne, bleu-pâle, réséda, porcelaine, royal et marin,

pour 43 cents la verge

Dentille multicolore, très élégant tissu pure laine, pour costumes, couleurs unies, beige, fraise, royal, porcelaine, gris-clair ou marin avec petites taches multicolores, 44 pouces de large,

pour 40 cents la verge

UN VERITABLE CADEAU

Gants Chevreau pour Dames

Nous avons tous les ans, dans ce temps-ci, une vente d'occasion ou au rabais de gants de chevreau (kid) pour dames.

Nous en faisons un véritable cadeau, cette année. Ainsi les dames auront à leur disposition, toute la semaine prochaine, ou plutôt tant qu'il y en aura, des gants de chevreau d'une valeur réelle de $1.50 la paire

pour 68 cents

Vaut autant dire que nous les donnerons tout simplement. Inutile de recommander aux dames qui tiennent à profiter de cette vente exceptionnelle, de ne pas attendre aux derniers jours de la semaine prochaine.

Z. PAQUET

161-171 RUE ST-JOSEPH

Vigueur de Jeunesse

Si vous êtes faible et manquez d'énergie ; si vous vous réveillez le matin avec les reins fatigués, si vous avez des rhumatismes, des désordres du foie, de l'estomac et des reins, vous devez aider à la nature à réparer vos forces.

Ne perdez pas de temps, n'attendez pas qu'il soit trop tard, commencez dès maintenant à prendre le grand remède pour les hommes: LES PILULES MORO pour les HOMMES.

Les Pilules Moro ont à leur actif un grand nombre de guérisons et leurs succès deviennent de plus en plus importants. Ci-après encore un spécimen des nombreuses lettres que nous recevons :

BATISCAN, 6 Juillet 1903.

MESSIEURS,

Dans le mois de janvier 1903, j'ai commencé à prendre les Pilules Moro et je suis simplement stupéfait des résultats obtenus en si peu de temps. Je me trouve guéri et je puis dire que les Pilules Moro sont tout à fait merveilleuses. Je ne suis plus constipé, j'ai recouvré mes forces, ma digestion se fait bien, les brûlements d'estomac, les maux de tête m'ont laissé et je me porte ou ne peut mieux. Avant de prendre les Pilules Moro j'ai souffert pendant trois ans. Je vous autorise à publier cette lettre dans les journaux et à croire à ma reconnaissance.

RICHARD LACOURSIÈRE, Batiscan, Qué.

Les PILULES MORO pour les HOMMES se vendent 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas nous vous les enverrons sur réception du prix. Adressez vos lettres : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1724, rue Ste-Catherine, Montréal.

Nos affaires municipales

Séance importante du comité du feu

Une demande d'enquête contre la brigade

Les taux de l'Association Canadian Underwriter

La vente des loyers des étaux.—Le parc des animaux loué pour $1200

Tel qu'annoncé dans notre édition d'hier les comités de la police, des marchés du feu et de la voirie, ont siégé hier soir à l'Hôtel-de-Ville. Parmi les membres présents nous avons remarqué Son Honneur le maire et Messieurs les échevins Jobin, Marois, Hackett, Gauthier, Griffin, Fortier, Barry, Donohue, Duquet, Picard, Pfeiffer, Montreuil, Jincherau, Samson, Drolet, Rancour, Cummings, Savard, Vincent, Dinan, Hogan, Turgeon, Cantin, Tanguay et Madden.

COMITE DE POLICE

L'échevin Ulderic Cantin présidait.

Lu une lettre du gérant de la Cie Québec Ry L. and P. Coy demandant que Salem Vézina soit nommé constable de la ville, mais à l'emploi et payé par la compagnie.

Lu une semblable application venant du gérant de l'Auditorium en faveur d'un nommé LaBrie. Ces deux demandes ont été accordées.

COMITE DES MARCHES

L'échevin Elzéar Vincent, présidait.

Lu une lettre de M. Pierre Gignac, locataire du parc aux animaux, demandant que son bail soit renouvelé aux mêmes conditions que l'année dernière.

L'échevin Pfeiffer demande, si autrefois, l'habitude n'était pas de demander des soumissions pour louer ce parc ? Son Honeur répond qu'en effet, jadis l'on demandait des soumissions, mais que depuis plusieurs années le comité renouvelait le bail de M. Gignac, qui paye aujourd'hui pour le loyer de ce parc $1,200. L'année dernière, les revenus du parc ont été moindre que d'habitude, vu qu'un grand nombre de chevaux ont été refusé les jours de foire en novembre et mai.

Le comité accepte la demande de M. Gignac et le bail de M. Gignac sera renouvelé.

Le 12 d'avril prochain, l'on procédera par décision du comité à la vente des étaux et du loyer de la salle Jacques-Cartier.

Lu une lettre de M. Wagner, huissier de la cité demandant au comité de lui accorder un bonus de $200 pour avoir collecté des arrérages durant les deux dernières années.

Depuis plusieurs années M. Wagner qui faisait ce travail après ses heures de bureau, recevait comme compensation cent dollars par année. Or, depuis deux ans, il ne sait pourquoi on lui refuse ce montant de cent dollars. Après quelques remarques le comité accorde la demande de M. Wagner.

COMITE DES CHEMINS

L'échevin Rancour présidait.

Lu une lettre de Mgr Têtu, à Son Honneur le maire, concernant la démolition du pâté de maisons vis-à-vis du bureau de poste, l'érection d'un monument à Mgr de Laval, l'élargissement de la rue des Ramparts et le projet de construire une aile à l'évêché et demandant à la ville de lui accorder un pied et demi de terrain sur la rue Dauphin pour y placer des colonnes.

Les autorités de l'archevêché ont déjà accordé à la ville gratuitement sur les Ramparts un espace de cinquante deux pieds.

La requête fut accordée.

COMITE DU FEU

L'échevin Maddent présidait.

Lu des applications des MM. M Reddy, A. Loranger et plusieurs autres, demandant à faire partie de la brigade du feu.

Lu une lettre de M. W. G. Berrigan, demandant au comité d'accorder trois mois de salaire aux héritiers du pompier Been.

Lu une requête des pompiers demandant une augmentation de salaire.

Cinq soumissions furent reçues pour les uniformes des pompiers et M. Charest fut nommé expert pour le choix du drap.

LES TAUX D'ASSURANCES

La question principale fut alors prise en considération et à la fin de la séance, l'on en était venu à la décision suivante :

Attendre que l'Association des agents d'assurance, la Chambre de Commerce ou le Dr E. Morin se décident de porter des plaintes sévères afin de faire une enquête.

Hier soir devant le comité, l'on a soumis à ce sujet une lettre de M. A. Hadrill, de l'association des agents d'assurance, une résolution de la Chambre de Commerce de Québec et une lettre de M. W. Price, président de la chambre de Commerce.

Dans sa lettre, M. Hadrill dit que d'après les informations obtenues, la brigade du feu de Québec laisse beaucoup à désirer et que lors des derniers incendies (c'est-à-dire, ceux de la Basse-Ville) la conduite de certains pompiers a donné lieu à beaucoup de critiques. En conséquence, M. Hadrill demande qu'une enquête soit faite afin de savoir ce qui se passe.

* * *

La lettre de M. T. Levasseur, secrétaire de la Chambre de Commerce était accompagnée d'une copie de la résolution de cette Chambre, passée en janvier dernier sur motion du Dr Ed. Morin, appuyé par M. Geo. E. Amyot et demandant au Conseil de faire sans retard une enquête sérieuse et sévère sur la manière dont les choses se passent dans ce département et de voir à pourvoir les pompiers de tout ce qui leur est nécessaire pour faire de la bonne besogne.

Dans sa lettre M. Price, comme président de la Chambre de Commerce de Québec, demande au maire de Québec, de tenir une enquête sans retard tel que demandé par la résolution de la Chambre de Commerce.

Le maire de Québec annonce alors que le comité du feu a été convoqué surtout pour prendre en considération ces lettres et résolution de la Chambre de Commerce de Québec.

L'échevin CUMMINGS demande si la brigade du feu est pourvu de tout ce qu'il faut pour combattre un incendie, si la brigade à un chef, si les pompiers sont des hommes connaissant leur métier, en un mot s'il ne reste rien à désirer dans ce département. M. Cummings est d'opinion que pour satisfaire le public et donner justice aux hommes de la brigade du feu, il importe de donner l'enquête demandée. L'on se plaint dit-il, que le chef Dorval est maintenant trop vieux pour agir comme chef ; mais, comme il n'y a pas de fonds de pension et que c'est un vieil et fidèle employé, qu'on lui donne une autre besogne. Ce qu'il faut, ajoute M. Cumming, c'est une bonne tête à la direction, laquelle sera écoutée quand elle commandera.

Voilà des raisons qu'invoque l'association pour augmenter les taux.

M. le MAIRE.—Vous travaillez pour des compagnies d'assurance, n'est pas M. Cummings.

M. CUMMINGS.—Oui, mais ici, ce soir je parle comme échevin de la cité de Québec et non comme agent d'assurance.

LE MAIRE.—Comme échevin ne croyez-vous pas, que s'il existait des plaintes contre le département du feu, il ne serait que juste de nous les faire connaître avec preuves à l'appui. Je crois qu'il est temps de savoir si nous devons payer pour les pertes éprouvées par les compagnies dans d'autres villes.

M. CUMMINGS.—La cité de Québec s'est-elle conformé aux demandes de l'association " Underwriters." faites il y a quelques années,

LE MAIRE.—Oui, et la cité a fait encore plus.

M. MARTINEAU est d'opinion que l'Association Canadian Underwriters n'a aucune plainte sérieuse à formuler contre la brigade du feu de Québec, mais que c'est une raison invoquée seulement dans le but d'augmenter les taux afin de rencontrer leurs pertes faites ailleurs.

L'ECHEVIN TANGUAY dit que lorsque cette question fut mise devant la Chambre de Commerce, à la suite de l'incendie qui consuma les blocs Morin et McCall et Shehyn, M. Morin se plaignit d'une perte sèche de $15,000.

Concernant la plainte contre les pompiers, pour refus d'obéissance, il n'en sait et connait rien personnellement, vu que la seule plainte reçue est la résolution de la Chambre de Commerce. Depuis quelques années, ajoute M. Tanguay, la cité de Québec a fait beaucoup de dépenses pour améliorer ce département, qui, d'après lui, aujourd'hui, laisse peu à désirer. Il est d'opinion que M. Hadrill aurait dû fournir des preuves à l'appui de ses avancés.

L'ECHEVIN LEONARD.—La plainte portée me paraît bien pauvre.

LE MAIRE PARENT.—Pour moi, il n'y a pas la moindre preuve à l'appui de l'accusation portée, et le but de l'Association est de faire payer Québec pour les pertes éprouvées ailleurs.

La cité de Montréal est supposée avoir une brigade de première classe et malgré cela, la métropole est beaucoup plus éprouvée par les incendies que la ville de Québec, et cependant l'Association des Assurances ne se plaint pas. Si l'on veut taxer les québecquois, il faudra se protéger, dit le maire. Comme premier magistrat de la cité de Québec, je suis prêt à accorder une enquête en n'importe quel temps, mais ceux qui formule des accusations contre le département du feu, devront apporter des preuves à l'appui de leurs avancés, car la ville ne peut demander une enquête contre ses propres employés.

Quand même la cité de Québec dépenserait cent ou deux cents mille dollars pour améliorer le département du feu, l'Association des assurances ne diminuerait pas ses taux, car elle cherche un prétexte pour les augmenter. Le maire déclare que le Dr E. Morin aurait dû porter sa plainte devant les autocités civiques au lieu d'aller devant la Chambre de Commerce.

Dans la résolution de la Chambre de Commerce, l'on commence par se plaindre de l'insubordination des pompiers au feu chez McCall et Shehyn et finalement l'on demande une enquête contre tout le département.

Le maire ne conteste pas à la Chambre de Commerce le droit de demander une enquête, mais seulement après avoir soumis ses accusations et plaintes au comité du feu.

M. TANGUAY dit que personne ne doute de la mauvaise foi de l'Association Underwriters et qu'il y a une grande différence entre la résolution de la Chambre de Commerce et la lettre de M. Hadrill. La première a été faite de bonne foi, mais il ne peut en dire autant de la lettre de M. Hadrill.

LE MAIRE dit que les compagnies d'assurances sont blâmables de cet état de chose, que les résidences privées au faubourg, sont assurées sur le même taux, parfois à des taux plus élevés que les résidences situées dans les localités où sont de grands établissements. Un gros incendie, dans un des faubourg causera des dommages pour $30,000 environ, tandis que dans un magasin seulement, les pertes s'éleveront à $50,000 ou $100,000.

L'ECHEVIN CUMMINGS.—Les taux à Montréal et Toronto sont plus élevés qu'à Québec.

LE MAIRE PARENT.—Pas dans tous les cas.

L'ECHEVIN DUQUET.—Il n'est que raisonnable que les taux soient plus élevés à Montréal et Toronto, car les incendies sont plus fréquents.

M. LE MAIRE.—Tels que les taux existent aujourd'hui, il est impossible d'avoir justice au " fair play."

L'ECHEVIN LEONARD est d'opinion que la cité de Québec est la mieux protégée contre les incendies, en ce qui concerne le système d'aqueduc. Les personnes qui ont des plaintes à porter contre les pompiers ou autres employés, peuvent être certains d'avoir justice, si elles ont raison, car le comité du feu ne garde jamais à l'emploi de la ville un employé trouvé coupable. Il est d'opinion que la discipline est plus sévère à Québec qu'ailleurs, car il est à sa connaissance, qu'un employé du département du feu, trouvé coupable d'ivresse, après plusieurs années de service, fut renvoyé sans miséricorde. La cité, dit-il, a déjà fait l'impossible pour répondre aux exigences de l'Association Canadian des Underwriters.

En terminant, M. le maire déclare qu'il est prêt à accorder l'enquête, dès que MM. Hadrill, Morin et la Chambre de Commerce donneront les informations nécessaires.

Il sait que la Chambre de Commerce a agi de bonne foi, mais la personne qui a porté plainte aurait dû le faire aux autorités civiques de préférence à la Chambre de Commerce.

Le comité s'est ensuite ajourné.

La Poudre Désinfectante de Lever Y Z est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps. 30

A partir d'aujourd'hui toutes les lettres soit pour annonces, envoi d'argent, réclamations, etc., doivent être adressées : L'EVENEMENT, B. P. 69, Québec.

Tremblement de terre

Aux Etats-Unis et au Canada

Le tremblement de terre qui s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, dans la région est de la Nouvelle-Angleterre, s'est aussi fait sentir en plusieurs endroits du Canada, dans la province de Québec et les Provinces Maritimes.

La secousse a été constaté, hier matin, de bonne heure, à Montréal, Trois-Rivières, Coaticooke, Lennoxville, Richmond, Arthabaska, Sherbrooke, Campbellton, N. B., Sorel, Moncton et dans quelques autres localités. La secousse a duré quelques secondes. On ne rapporte aucun dommage.

En certaines localités du Connecticut, la secousse a été assez forte pour briser des fenêtres et faire tomber des bibelots placés sur des meubles.

L'élévateur du Grand-Nord

Des instructions ont été données pour sa mise en opération

Si nous sommes bien informés, des ordres ont été reçus pour préparer l'élévateur du Grand-Nord qui devra être mis en opération à l'ouverture de la prochaine saison de navigation. Les instructions mentionnent que tout doit être prêt pour le 15 avril prochain. On nous informe aussi qu'une très grande quantié de grains sera sous peu transportée à Québec pendant la prochaine saison, et l'on mentionne même le nom de la compagnie maritime. Il nous a été impossible jusqu'à présent de contrôler cette rumeur, et nous la donnons pour ce qu'elle vaut, cependant, nous croyons que réellement des ordres ont été donnés pour préparer la mise en opération de l'élévateur.

NOUVELLES DE LEVIS

Construction. Achat de propriété. — Une grosse rumeur

Les projets de construction sont nombreux de ce temps-ci à Lévis. Parmi les plus récents l'on mentionne ceux de MM. Nap. Lemieux, Ls. Bissonnette, Emile Desrochers, typographe au " Quotidien " et M. Desrochers, tailleur. M. Nap. Lemieux doit construire un magasin au coin des rues St-George et St-Henri et les autres, de jolies résidences aux environs du même endroit.

—M. Chs. Gelley, de Québec vient d'acheter de la succession Samson la propriété actuellement occupée par M. Emile Labrecque, épicier, au détour de la Côte du Passage.

—M. Holman, gérant de la Cie des tramways de Lévis, a loué pour la saison d'été la résidence de Mme Vve H. Verreault, coin des rues St-Félix et Fraser.

—Une grosse rumeur circule depuis quelques jours. On dit que la Cie Clark, propriétaire de la grande tisserie de fil de Toronto, a résolu d'établir une succursale à Lévis et qu'elle serait en pourparlers avec la succession Russell, pour l'achat de sa propriété, coin des rues Eden et Côte du Passage.

—M. St-Laurent de Québec, propriétaire de la manufacture de chemises de St-Romuald, a décidé de transporter son établissement à Lévist sur la rue St-George, tout près de la buanderie Michaud.

Lorsque le foie est malade

Vous avez besoin d'un stimulant comme le sont les Pilules au Mandragor et Noix Huileuses du Dr Hamilton qui activent le foie, font disparaître la constipation et les maux de tête qui s'en suivent. N'employez que les pilules du Dr Hamilton. Prix 25 cents.

Accident fatal

A une traverse de chemin de fer à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 21.—Un accident qui a coûté la vie à une personne, est arrivé, samedi soir, sur la voie ferrée du Grand-Tronc, à la rue Bourdages.

Deux cultivateurs de Saint-Barnabé, M.M. Joseph Gadbois et Théodule Gauvin, s'en allaient à Saint-Thomas d'Aquin, où ils travaillaient.

Il était environ 6 heures 25. Les deux cultivateurs n'entendirent probablement pas le sifflet d'alarme du train local qui allait entrer en gare. Au moment où le cheval mettait le pied sur la voie ferrée, la locomotive vint frapper l'attelage. M. Gadbois a été tué sur le coup. M. Gauvin a eu le bras fracturé. Le cheval est mort instantanément.

C'est M. Sergius Jacques, qui est allé relever les victimes.

Le corps de M. Gadbois a été transporté à la morgue, et M. Gauvin a été conduit à l'hôpital Saint-Charles.

Le coroner Saint-Jacques a tenu une enquête, samedi soir, sur la mort de M. Gadbois. Le verdict du jury a été : " Mort accidentelle."

Essayer de Reprendre des Forces

est la tâche la plus ardue pour les malades pendant la convalescence. Quel ennui d'être lié sur un lit de souffrances—pâle et faible et attendre que la Nature aide au système à reprendre ses forces. Aidez la Nature avec le

Vin Saint-Lehon

Cet incomparable tonique est justement ce qu'il vous faut pour redevenir vous-même. Il fait un sang riche et pur—aide la digestion, aiguise l'appétit, tranquillise les nerfs, procure un sommeil paisible et vous met sur la voie certaine de la guérison.

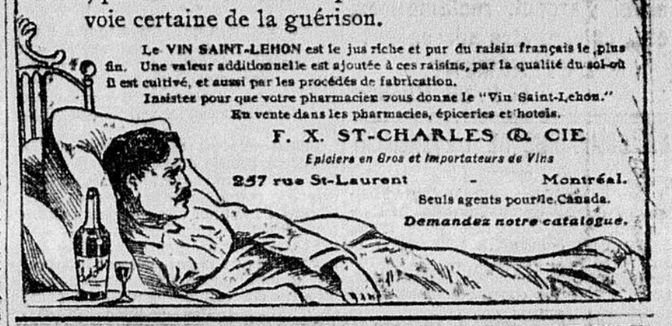

Le VIN SAINT-LEHON est le jus riche et pur du raisin français le plus fin. Une valeur additionnelle est ajoutée à ces raisins, par la qualité du sol où il est cultivé, et aussi par les procédés de fabrication.

Insistez pour que votre pharmacien vous donne le "Vin Saint-Lehon."

En vente dans les pharmacies, épiceries et hotels.

F. X. ST-CHARLES & CIE

Epiciers en Gros et Importateurs de Vins

257 rue St-Laurent - Montréal.

Seuls agents pour le Canada.

Demandez notre catalogue.

GLOVER, FRY & CIE

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS

OUVERTURE DES MARCHANDISES NOUVELLES

Tweeds pour Costumes.
Drap Amazone et Cheviots pour Robes.
Drap Vénitien dans toutes les couleurs.
Canevas de fantaisie pour Robes.
Etoffe Armure dans les couleurs nouvelles.
Manteaux et Blouses Importés.
Mousseline Madras de couleurs.
Tweeds pour Habillements de Messieurs.
Nouveaux Carrés en Tapis Axminster.
Rideaux, Portières, etc.

CINQ POUR CENT D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT

GLOVER, FRY & CIE

Une épidémie de suicides

Parmi les gérants de banques

Des Moines, Ia., 22.—Une véritable épidémie de suicides sévit, dans cet Etat, parmi les gérants de banques qui se trouvent en mauvaises affaires. Depuis le commencement de l'hiver, cinq gérants de banque, que l'on croyait très à l'aise, d'une honnêteté irréprochable et très habiles en affaires, se sont suicidés. Ce sont Harry T. Mayne, de Linn Grove ; George D. Wood, président d'une banque à Colfax ; G. D. Wood, de St-Charles, qui n'est aucunement parent du précédent ; G. F. Utterback, de Sigourney, et enfin Frank L. Larue, de Coraing.

Mort subite

Ottawa, 21.—Madame veuve Barnabé Sabourin, née Eliza Hart, est décédée, hier, chez elle, rue Bridge, à Hull, presque subitement. Elle était à converser avec son fils Barnabé, employé de la compagnie des tramways d'Ottawa, lorsqu'elle perdit soudain connaissance et tomba dans les bras de ce dernier. Malgré tous les soins possibles, elle expirait quelques minutes plus tard.

Les restes mortels sont exposés chez M. Barnabé Sabourin, rue Charles. Les funérailles auront lieu à 7.30 heures demain matin.

La défunte était âgée de 72 ans. Elle a vécu 48 ans à Hull.

Quebec Railway Light & Power Co

COMMENÇANT LE ET APRÈS LUNDI, le 28 SEPTEMBRE 1903, les trains circuleront comme suit :

Entre Quebec et les Chutes Montmorency

LA SEMAINE

Départ de Québec toutes les heures de 6.00 A.M 11.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency 6.10 A. M et toutes les heures de 6.30 A.M. a 11.30 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec 7.00, 8.00 A.M. et toutes les demi-heures de 1.00 P.M. à 7.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency 6.50, 11.41 A.M. 12.50 P.M. et toutes les demi-heures de 1.30 P.M. à 7.30 P.M.

Entre Quebec et Ste-Anne de Beaupré

LA SEMAINE

Départ de Québec 7.30, 9.45 A.M. 1.45, 5.15 et 6.15 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré 5.30, 7.30, 9.45, 11.45 A.M. et 4.00 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec 7.00, 8.00 A.M. 1.45 et 5.45 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré 6.15, 11.00, 11.45 A.M. et 4.00 P.M.

Entre Quebec et St-Joachim

LA SEMAINE

Départ de Québec 9.45 A.M. et 5.15 P.M.

Départ de St-Joachim 7.00 et 11.30 A.M.

Le fret reçu à la Gare à Québec après 3.45 P.M. ne sera expédié que le lendemain.

Pour toutes autres informations s'adresser au Surintendant.

LE PACIFIQUE CANADIEN

FETES DE PAQUES

On vendra des Billets d'aller et retour au prix d'un

Simple Billet de 1ère Classe

31 MARS AU 4 AVRIL INCLUSIVEMENT

BON POUR REVENIR 5 AVRIL 1904

On pourra se renseigner généralement en s'adressant aux bureaux de la gare du Palais ou du Château Frontenac, ou au bureau principal, 14 rue Buade, vis-à-vis du Bureau de Poste.

JULES HONE, Jr.,
Agent local du service des Voyageurs et Marchandises

Aussi Agent de toutes les Compagnies de Navigation Océanique

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION DE ST-LOUIS (MISSOURI)
Du 30 Avril au 1er Décembre 1904.

Coût de l'Exposition $50,000,000

FETES DE PAQUES

Simple Billet de Première Classe Aller et Retour

Départ le 31 Mars au 4 Avril inclusivement.

Retour limité le 5 Avril 1904.

Depart des bateaux traversiers de Quebec (pied de la rue St-Paul) comme suit

†6.55 a.m., †12.45 midi *6.05 p.m

(† tous les jours excepté le Dimanche
* tous les jours)

Pour toutes informations, Maps, Horaire, etc, s'adresser à n'importe quel agent du G. T. R. ou au

BUREAU DES BILLETS

Coins des rues du Fort et St-Anne, vis-à-vis le Château Frontenac, au Bureau de la Traverse, rue Dalhousie, et au bout de la rue St-Paul, et 349 rue St-Paul (Palais).

LIGNE FRANCAISE

Compagnie Generale Transatlantique

LIGNE DIRECTE AU HAVRE—PARIS (Fran

Départ tous les Jeudis, a 10 h. A.M.

De la Jetée, No. 42, North River, pied rue Morton

*La Savoie... 24 Mars | *La Lorraine.. 14 Avril
La Gascogne. 31 Mars | L'Aquitaine... 9 Avril
*La Touraine.. 7 Avril | La Bretagne,.. 21 Avril

*Steamers à double hélice

Agence générale, 32 Broadway, N. Y.
AGENTS : MM. Steckins, 2 rue St-Louis ; Jules Hone, jr., C. P. R., C. E. Tenny, G. T. R.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LA VOIE DOULOUREUSE

DEUXIEME PARTIE

LES OUBLIETTES DU GUER

55

Au lieu de lui tendre la main, de lui porter le secours qu'il sollicitait, elle le repoussait avec violence et mépris, elle lui jetait l'anathème de son aversion.

Là c'était borné le rêve.

Jeanne avait ouvert les yeux.

Que signifiait une telle vision, invraisemblable, pleine de d'incohérences ?

Le soleil, par bonheur, était venu lui rendre le calme. Et maintenant dans sa promenade sans but, c'était encore à cela qu'elle pensait.

Elle se rappelait cet autre songe, bien plus terrible, qu'elle avait six ans plus tôt, le 12 avril, dans cette nuit douloureusement mémorable où son père était mort.

Jeanne se disait qu'en ce temps-là, personne n'avait voulu la croire.

Et il avait fallu six longues années pour que la découverte du cadavre du chien remit à la mémoire de tous l'étrange rêve du 12 avril.

Pourquoi cette " hallucination " ne serait-elle pas confirmée à son tour par des évènements encore à venir ?

Comme elle allait devant elle au hasard elle arriva au bord du Blavet.

C'était sa promenade favorite chaque fois qu'elle sortait du Guer.

Pour se rendre à la petite église de St-Guen, elle prenait ce détour.

Elle aimait ce coteau verdoyant, ces déclivités de la colline, ces éboulis de roches, ces blocs aux formes apocalyptiques ces ondes bondissantes, cette écume de neige.

Ce matin-là, donc, ce fut presque inconsciemment qu'elle se retrouva sur ces bords.

Bien des fois elle avait eu l'idée de se risquer dans ce chaos.

Elle avait même manifesté ce désir souvent à sa soeur.

Mais Berthe s'était épouvantée d'une telle audace, Elle avait gourmandé sa cadette d'avoir conçu une semblable pensée.

Or, il advint que cette pensée surgit inopinément en son esprit. Et, cette fois, la tentation fut irrésistible. Jeanne y succomba.

Un sentier courait sur la pente, dans l'écroulement des rochers, un vrai sentier de chèvre, sinueux, glissant, dont la vue seule donnait le vertige.

D'une hauteur de trente à quarante mètres, la pente dévalait vers la rivière par des méandres insoupçonnés.

Il fallait avoir la tête solide, le pied très sûr, pour oser se risquer sur l'arrête d'un tel précipice.

Et néanmoins Jeanne n'hésita pas.

Sans crainte du vertige elle s'engagea dans l'effrayant sentier sur la descente tapissée d'attirances mortelles.

De roche en roche, de degré en degré, elle parvint jusqu'au niveau de l'eau.

Quand elle fut sur la berge même du fleuve, elle dut s'arrêter.

Le courant frappait avec violence les blocs de son lit et formait sur les bords des tourbillons dont l'écume, au moindre souffle du vent, remontait en embruns. Les marches de l'escalier titanique devenaient extrêmement glissantes. Mais, du point où elle se tenait, Jeanne pouvait voir autour d'elle.

A la droite, une fente séparait les blocs et se prolongeait sous la côte, où elle s'enfonçait en une sorte de tunnel dont l'oeil ne pouvait mesurer la profondeur.

C'était l'endroit que de l'autre rive, Ponce Hygin avait montré à Austin Tweed.

C'était le lieu consacré par la légende surnaturelle " le Trou du disparu."

Jeanne connaissait la légende : enfant elle était une jeune fille.

D'ailleurs, elle avait toujours été vaillante.

Elle s'assit donc et se mit à considérer la grotte ouverte devant elle.

Son premier regard ne l'avait pas trompée.

Il y avait là un conduit souterrain dans lequel s'engageaient les eaux du Blavet.

Jeanne était une fille avisée, réfléchie.

Brusquement, elle se rappela l'incident du corps de Fidèle retrouvé dans l'étang et l'explication que Joël lui avait donnée de ce fait. L'étang était situé à quelque cinq ou six cents mètres plus bas dans la plaine, alimenté par le Blavet.

Ce "Trou du Disparu" était un troisième canal qui cheminait sous terre vers l'étang, et alimentait, en même temps, les deux puits du manoir.

L'explication de Joël devait être exacte.

Et, tout de suite, l'imagination de la jeune fille entra en campagne.

Immobile sur sa roche, jouissant de l'exquise douceur de la température, de la beauté du site, elle laissait sa pensée vagabonder à loisir, à son caprice.

Tout à coup, elle tressaillit et se redressa attentive.

Une rumeur étrange, une sorte d'appel lointain était venu jusqu'à elle.

Cela ressemblait à une voix humaine qui serait sortie de la terre.

Une voix ?

A dire le vrai, était-ce la ressemblance d'une voix ?

Ce que Jeanne venait d'entendre était une sorte de cri inarticulé.

Ce cri venait, lui avait-il semblé, de ce conduit creusé par les eaux, de ce tunnel où s'engouffrait le Blavet, de ce " Trou du Disparu " de sinistre renommée.

Elle se fit plus attentive encore ; elle écouta derechef.

Le fracas des eaux bouillonnantes et le susurrement du courant contre les roches emplissaient l'air de leurs sonorités.

Et néanmoins, le cri retentit de nouveau, tel une plainte.

La jeune fille frémit.

Elle ne pouvait plus conserver de doute.

Cette terre avait une voix, une voix étrange, lamentable

Mais, si l'enfant ne doutait pas du fait lui-même, elle gardait une incertitude sur les causes. La nature du son qui lui était parvenu restait indécise. Sans doute, on pouvait l'assimiler à une voix humaine. Mais il ressemblait aussi à ces clameurs que pousse le vent dans les cheminées, lorsque les rafales pénètrent sous les vieux toits et prêtent aux charpentes des greniers des lamentations d'âme en peine.

Cela Jeanne se le disait.

Maintenant, toutes ses facultés s'étaient concentrées dans l'effort qu'elle faisait pour mieux entendre.

Elle changea de place, gagna de quelques pieds sur sa droite, un peu plus bas, un peu plus près de l'orifice effrayant.

Là, au risque de déchirer sa robe aux aspirités du granit, elle se pencha et appuya son oreille au sol.

Pour la troisième fois la plainte vint à elle du fond du gouffre.

Fut-elle le jouet d'une hallucination nouvelle ?

Il lui sembla que, cette fois, la voix lamentable avait émis un son articulé :

—A moi

—Est-ce que je deviendrais folle, comme le médecin paraît le craindre? se dit la jeune fille en se levant pour reposer son corps endolori par la rudesse des pierres.

Cette pensée entra en son esprit comme une effrayante lueur.

Une terreur la glaça. Elle ne songea plus qu'à s'arracher à ce lieu plein de périls, à ces obsessions menaçantes.

Alors, vivement, elle regagna le sentier et le gravit plus rapidement qu'elle ne l'avait suivi dans la descente.

Et quand elle fut sur la crête, elle jeta un dernier regard sur la pente.

Comment avait-elle osé se risquer en ces parages ? entreprendre cette descente terrible ? Elle ne s'en rendait plus compte.

Et la peur même de ce qu'elle bravait inconsciemment naguère, l'éloigna de l'arête sollicteuse. Elle regagna le manoir pour l'heure du déjeuner.

Son absence y avait été remarquée, et Berthe avait fait trêve à ses propres soucis pour s'abandonner à son inquiétude au sujet de sa soeur.

—Où es-tu donc allée ce matin, ma Jeanne ?

—A toute autre que toi, je refuserais de répondre mais à toi, je dirai tout.

Et elle raconta à son aînée sa promenade solitaire.

A ce récit, fait simplement, Berthe frissonna à plusieurs reprises.

—Quoi ? s'écria-t-elle, tu es descendue du côteau sur la rivière. Mais tu pouvais te tuer dix fois ? Oh ! ma chérie, si je l'avais su, vois-tu par quelles transes je serais passée. Jure-moi de ne pas recommencer, jure-le.

La fillette secoua la tête négativement, les sourcils froncés.

—Non, répliqua-t-elle, je ne veux pas jurer cela.

Je ne veux pas, parce que bien certainement, j'y retournerai. Seulement, je puis te promettre une chose, je n'y retournerai pas toute seule.

—Et... avec qui comptes-tu y retourner ? Est-ce avec moi ?

—Avec toi, si tu le veux, Berthe. Mais ce n'est pas à toi que j'avais pensé.

—Ah ! et à qui donc, alors, pauvre tête folle ?

—Tête folle !.. dit l'enfant avec mélancolie, c'est votre expression commune. Il ne faudrait pas trop la répéter. A force de me l'entendre dire je finirai par le croire et peut-être deviendrais-je réllement folle.

Tout à l'heure, par exemple, ma Berthe, eh bien ! j'ai cru, un instant, que j'avais perdu la raison.

—Veux-tu bien te taire ! s'exclama l'aînée, l'enlaçant étroitement. Si j'emploie cette expression ordinaire, c'est uniquement pour t'avertir que tu n'agis pas toujours raisonnablement, ma chérie. En vérité, à quel sentiment as-tu obéi ? Quel caprice t'a sollicité d'accomplir une telle imprudence ? Mais tu ne m'as point dit par qui tu comptes te faire accompagner ?

(A suivre)

Négligez une toux et contractez la Consomption.

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

guérit la Consomption ; mais ne la négligez pas trop longtemps. Essayez-la dès maintenant. Votre argent retourné si elle ne vous bénéficie pas.

Prix 25c., 50c. et $1.00

S. C. WELLS & CIE.
Toronto, Can. LeRoy, N.Y. 301F

Bulletin de la Température

22 mars—2 hrs. p. m.

Probabilités pour les prochaines 24 heures :

Gros vent d'est tournant au Sud et au Sud-Ouest ; temps doux avec grésil ou pluie, le temps devenant plus clair mercredi après-midi.

* * *

La dépression qui s'est manifestée dans les Etats de l'Ouest a maintenant atteint la région des lacs, et ce matin est accompagnée de pluie jusqu'à l'Est de Montréal, et aussi d'orage électrique en quelques localités. Le temps est décidément froid dans les Territoires du Nord-Ouest.

A partir d'aujourd'hui toutes les lettres soit pour annonces, envoi d'argent, réclamations, etc., doivent être adressées :

L'EVENEMENT,
B. P. 69, Québec.

LA COMPAGNIE DE L'EVENEMENT

Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de "l'Evénement" est convoquée pour lundi, le 28 mars courant, à 1.30 heure, p. m., dans les bureaux de "l'Evénement," No. 30 rue de la Fabrique, pour ratifier un contrat d'achat d'immeubles et autres conventions.

J. B. DUMONT,
Secrétaire.

Il l'attend

Monsieur Parent doit partir pour le Sud, dans quelques jours.

L'effort oratoire qu'il a tenté à Maskinongé a considérablement endommagé ses cordes vocales.

Ca lui fournit le prétexte pour déguerpir. C'est ce que veulent les vingt-six députés qui ont signé à M. Laurier une pétition demandant la démission de M. Parent.

Le cumulard a une petite mesure à faire adopter de suite par la chambre et immédiatement après, il tombera malade.

Gravement, les médecins ordonneront au premier-ministre un voyage dans le Sud.

M. Parent se rendra à l'avis des médecins.

Aujourd'hui, M. Parent occupe vis-à-vis de ses collègues et du public, la plus singulière des positions.

Il attend la maladie.

On se demande quel est le médecin qui sera appelé.

LE 9me REGIMENT

Nous regrettons d'apprendre qu'une grande partie de l'état-major et tous les capitaines de ce régiment, en tout quatorze officiers, ont remis leur démission entre les mains du commandant de notre district militaire.

Les difficultés internes sérieuses ont provoqué cette décision.

Naturellement, le recrutement étant maintenant laissé aux lieutenants, il se produit des tiraillements et des retards qui nuisent à l'efficacité du régiment.

Il est grandement à désirer qu'une intervention immédiate règle les difficultés existantes et permette au régiment de reprendre dans la milice active le rang qu'il a toujours occupé avec tant d'honneur.

Le premier ministre Combes

Il poursuivra son œuvre jusqu'au bout

Il ne démissionnera pas

(Dépêche spéciale)

Paris, 22.—Le premier-ministre Combes a dû aujourd'hui la rumeur annonçant qu'il allait démissionner à cause des échecs que son cabinet a subits récemment.

M. Combes reconnaît bien que la situation militaire est délicate, mais il déclare qu'en autant qu'il est concerné, il se propose de poursuivre sa tâche jusqu'au bout sans aucunement dévier de la ligne de conduite tracée.

On interprète cette déclaration comme ayant trait au projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement par les ordres religieux. Cette mesure passera probablement dans une quinzaine de jours et alors l'œuvre du premier-ministre sera accompli.

Funerailles du duc de Cambridge

Presque tous les membres de la famille royale étaient présents

(Dépêche spéciale)

Londres, 22.—La dépouille mortelle du duc de Cambridge a été inhumée aujourd'hui. Depuis la mort du duc de Wellington, aucun soldat anglais n'a eu des funérailles plus imposantes.

Le roi Edouard, la reine Alexandra, presque tous les membres de la famille royale, les représentants des souverains étrangers, la plupart des membres de la noblesse, du corps diplomatique et des représentants de toutes les classes sociales anglaises ont assisté au service funèbre qui a eu lieu à Westminster. Le corps a été ensuite transporté au cimetière Kensal Green et inhumée à côté du cercueil de sa femme. Plusieurs milliers de soldats ont assisté aux funérailles. Des troupes étaient rangées le long des rues par lesquelles le cortège funèbre a défilé sous le regard de foules considérables. La magnificence militaire de ces funérailles rappelle celle qui a marqué les funérailles de la reine Victoria.

Il succombe à ses blessures

Sherbrooke, 21—La quatrième victime de l'accident de mardi dernier à la traverse Diamond, le mécanicien Rémi Plante, a succombé à ses blessures hier matin, à l'hôpital. Plante était âgé de 40 ans. Il ne laisse pas de famille.

Le tabac Rose Quesnel n'appartient pas a aucune combine.

Ecoutez ! LE DISCOURS DU TRONE

DE M. PARENT

LES PROJETS POUR LA SESSION

Le rideau est levé.

Quelques minutes après trois heures, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur est arrivé à la salle du Conseil Législatif où l'avaient précédé un certain nombre d'invités.

Le suivaient, plusieurs militaires en costume, au milieu desquels figurait le commandant de ce district, le Lt-Col. Pelletier.

Mais n'anticipons pas.

* * *

Les corridors qui conduisent à l'Assemblée et au Conseil ont repris leur animation périodique. On n'entend que conversations dominées de ci de là, par des bonjours et des hellos un tel, qui annoncent la rentrée des députés.

Les secrétaires de comités préparent déjà leur feuille d'ordre. L'élévateur qui conduit aux appartements de l'Orateur a peine à monter tous les solliciteurs ; les plus entreprenants grimpent l'escalier quatre à quatre et souvent arrivent les premiers. Des appartements de l'Orateur aux chambres des ministres, c'est un va-et-vient continuel. On voit des figures en peine et d'autres toutes réjouies qui s'en vont avec l'assurance que samedi prochain leur apportera la paye qui dédommage de l'ennui de ne rien faire.

Vers onze heures, l'Orateur sort prendre l'air. En mettant le pied dans la chambre, il voit toutes les mains se tendre vers lui. Oh ! s'il voulait y mettre quelque chose. M. Rainville paraît fort ennuyé. Avant d'arriver à Québec où il ne vient que juste pour la session, il a déjà reçu mille offres de bonnes jeunesses qui désirent profiter de la session.

Les plus tenaces l'ont suivi jusque dans les chars. Si cela peut finir !...

A LA CHAMBRE

Il y a déjà plusieurs députés pour qui la session est un pique-nique. Un grand nombre sont décidés à repartir vendredi soir. On cause du résultat des élections partielles. Quelques-uns parlent tout bas. Si l'on pouvait entendre ce qui se dit là ! Passe M. Deguise, qui cherche le siège de Portneuf. Il est pris ! On l'appelle pour lui demander la raison de sa défaite. La conversation reprend à voix basse... Plus loin ce sont les hommes d'affaires qui font demander du papier à M. Kerwin et qui arrangent cela pour en avoir besoin le plus tôt possible... L'Orateur retourne à ses appartements. La porte est gardée par une nouvelle armée de solliciteurs.

AU CONSEIL LEGISLATIF

tout est aligné au cordon. Il ne manque plus que les spectateurs.

Ceux qui viendront verront du nouveau, et, cette fois, les regards passeront probablement par dessus la tête du Lieutenant-Gouverneur.

Au dessus du trône, un peintre, M. Beau a représenté avec succès, disent tous les connaisseurs, l'arrivée de Champlain à Québec.

Il y a en effet beaucoup de vie dans cette toile et nous pensons à l'enthousiasme qu'inspireront cet après-midi aux spectatrices tous ces beaux gentilshommes qui couvrent le pont du vaisseau de Champlain.

Cette toile complète la décoration de la salle du Conseil Législatif, moins imposante peut-être, mais autrement plus chic que la salle du Sénat à Ottawa.

A une heure quelques oisifs en peine de leur après-midi prennent le sentier du Palais Législatif.

Température désagréable ! Par un temps pareil, d'ordinaire, les femmes brodent ou font l'inventaire de leurs bibelots, mais c'est l'ouverture du Parlement aujourd'hui ! Deux heures. Ils en vient quelques-unes, puis d'autres et puis elles arrivent de tous côtés. Entendez-vous ?... L'on se dirait dans une volière. Ce ramage est charmant.

Boum ! C'est M. le Gouverneur qui vient.... Le voilà sur le trône, entouré des honorables MM. Parent, Turgeon, McCorkill, Gouin, Guérin, etc. Il fait mander les députés. L'huissier de la Verge Noire va faire la commission. C'est un débutant et la curiosité le suit à la Chambre d'Assemblée où il est reçu avec tous les égards dûs à la difficulté de sa tâche. Autrefois M. Weir prenait plaisir à taquiner ce pauvre diable, mais M. Weir est ministre et ça change les idées.

Les voilà, les députés.

C'est le temps d'écouter, mes amis :

DISCOURS DU TRONE

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous souhaiter de nouveau la bienvenue et de vous offrir mes voeux pour le succès de vos travaux.

Je suis sûr d'exprimer vos sentiments en disant que je regrette le pénible et douloureux événement qui a si soudainement enlevé l'hon. M. Duffy à l'estime et à la confiance de ses concitoyens. La carrière publique de cet homme de bien n'a pas été de longue durée ; mais, pendant les quelques années qu'il a géré deux des plus importants ministères de mon gouvernement, il a fait preuve de qualités administratives de premier ordre. En le perdant, la province a vu disparaître un politique à vues larges, saines et justes, et doué d'un esprit de conciliation digne d'éloge.

Nous avons lieu de nous féliciter de la grande prospérité dont la province continue à jouir, et des progrès remarquables réalisés, depuis quelques années, dans la mise en valeur de ses ressources naturelles. Comme par le passé, mes ministres s'appliqueront, avec votre concours, à en favoriser de plus en plus le développement dans l'intérêt de la richesse publique.

Les négociations entamées avec le gouvernement de la Puissance pour faire reconnaître nos droits sur les pêcheries des eaux territoriales de la province, ne sont pas encore terminées, mais elles se continuent actuellement et nous donnent l'espoir d'une solution favorable.

Mon gouvernement, pénétré de l'importance de l'oeuvre de la colonisation, qui semble devoir être le principal facteur de notre prospérité et dont le succès déterminera le rôle de la province dans la confédération, s'est consacré avec sollicitude à la recherche des moyens qui pourraient le plus efficacement la débarrasser des entraves que la législation actuelle peut offrir à son développement. Il n'a pas négligé non plus d'étudier la situation de l'industrie forestière, qui, pendant de longues années encore, fournira un des plus puissants éléments de notre richesse publique et privée. La commission, chargée de s'enquérir de tout ce qui se rapporte à cette question nationale de la colonisation, fera bientôt son rapport qui vous sera immédiatement soumis, et la législation que pourraient nécessiter les conclusions de ce rapport, sera déférée à votre appréciation dans le plus bref délai.

Le développement de nos ressources minérales se continue, et la découverte récente de minérais nouveaux et de grande valeur, entre autres, le radium, démontrent la richesse de notre province.

Les règlements sanctionnés par mon gouvernement et mis en force par le conseil provincial d'hygiène, pour la protection de la santé publique, ont eu des résultats satisfaisants, et la coopération des autorités municipales a été efficace.

Mon gouvernement a tout lieu de croire que l'importante question du rajustement des subsides, dont vous avez approuvé les conditions, lors de la dernière session, fait l'objet de la sérieuse considération du gouvernement du Canada.

Plusieurs projets de loi d'intérêt général seront soumis à vos délibérations. Je mentionnerai spécialement une mesure ayant pour objet de refondre les statuts passés par cette législature depuis 1888 et une autre se rapportant aux accidents du travail.

MM. de l'Assemblée Législative,

Les comptes publiés de la dernière année fiscale vous seront incessamment soumis.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que cet exercice se soldé de nouveau par un excédent.

Le budget des dépenses pour l'année fiscale prochaine sera sans retard mis devant vous.

Il a été préparé avec toute l'économie que permet l'efficacité du service public.

Hons. MM. du Conseil Législatif.

MM. de l'Assemblée Législative,

J'ai la ferme conviction, je suis heureux de le dire en terminant, que vous apporterez à l'étude des questions qui feront l'objet de nos délibérations, l'esprit de concorde et d'harmonie que sauront sûrement vous inspirer votre patriotisme et et votre dévouement aux intérêts de la province.

Après la lecture de ce discours, les députés sont revenus à l'Assemblée Législative où les nouveaux élus ont été présentés, MM. Naud et Lafontaine, de Maskinongé, par les conservateurs et MM. Lafontaine, de Berthier et Mathieu, de Shefford, par les libéraux. Après avoir serré la main à l'Orateur, le Dr Mathieu et M. Lafontaine sont allés remercier M. Parent de s'être abstenu de paraître dans leur comté.

Puis il a été décidé de discuter demain l'adresse en réponse au discours du trône.

Après quoi, M. Parent a proposé l'ajournement de la chambre.

Et les membres de la presse sont allés prendre le traditionnel verre de vin chez M. l'Orateur.

La foule se disperse de tous côtés.

L'Aurore du Christianisme

Nous avons assisté hier soir à une représentation des plus jolies qui aient jusqu'à présent été données aux quartiers généraux de la Garde Indépendante Champlain. La compagnie dramatique d'Iberville, sous l'habile direction de M. A. Tremblay, a remporté un véritable succès dans l'interprétation du grand drame chrétien " l'Aurore du Christianisme."

En assistant à cette soirée, l'auditoire contribuait à une oeuvre de charité excellente, venir en aide aux pauvres secourus par la conférence St-Joseph, de la Société St-Vincent de Paul, et les organisateurs doivent être satisfaits du résultat obtenu, car la salle était littéralement encombrée.

La pièce est très intéressante et les acteurs savent rendre leurs rôles très bien. De plus, les costumes et les décors sont très riches. Plusieurs tableaux vivants ont été fort applaudis.

Une deuxième représentation aura lieu ce soir et à la demande du public une autre aura lieu demain soir. Nous sommes bien convaincu qu'il y aura encore foule à ces deux nouvelles représentations.

La partie musicale est remplie par l'orchestre Ste-Cécile sous la direction de M. Arthur Paquet et à chaque morceau exécuté l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements.

A LEVIS

Un nouveau tailleur, M. Arthur Parayre, doit s'établir au printemps dans la Côte du Passage, à Lévis.

Les funerailles du duc de Cambridge

Une salve de 60 coups de canon

Une salve de soixante coups de canon a été tirée de la Citadelle ce midi, à l'occasion des funérailles du Duc de Cambridge qui ont eu lieu ce matin en Angleterre.

Le Duc de Cambridge était le cousin de la reine Victoria et il a été pendant plusieurs années commandant en chef de l'armée impériale.

OBITUAIRE

Nous avons appris ce matin, avec un bien vif regret, la mort de Mme Joseph Giroux, née Marie Zélia Parent, de Beauport. La défunte était l'épouse de M. Jos. Giroux, brasseur de la compagnie de Brasserie de Beauport et fille de feu M. Ferdinand Parent, pendant plusieurs années contre-maître tonnelier à la Brasserie Boswell.

Mme Giroux est décédée hier soir à l'âge de 28 ans seulement, après quelques jours de maladie. Hier aussi décédait son plus jeune enfant âgé que d'une vingtaine de jours. La mère et l'enfant seront inhumés jeudi matin à neuf heures, à l'église de Beauport.

La défunte laisse pour déplorer sa perte un époux et deux petites filles âgées de trois et deux ans, ainsi qu'un grand cercle d'amis qui avaient su apprécier ses grandes qualités.

A. M. Giroux, ainsi qu'à la famille Parent, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Comté de Portneuf

Formation d'une compagnie de téléphone indépendante

Depuis longtemps déjà, le besoin d'une compagnie de Téléphone indépendante se faisait sentir dans le comté de Portneuf. Plusieurs hommes d'affaires de St-Casimir, aidés de ceux des paroisses environnantes, s'occupèrent de ce projet important et hier soir, à St-Casimir, eut lieu une assemblée des premiers actionnaires de cette compagnie. Une assemblée nombreuse des citoyens du comté se réunit à St-Casimir, sous la présidence de M. le docteur Phydime Dolbec.

M. Roméo Langlais, avocat de Québec, fit voir les avantages d'une compagnie de téléphone qui s'occupe des intérêts d'un comté, et expliqua la manière de réussir dans une entreprise de ce genre. Aussitôt après, les assistants qui n'avaient pas souscrit de parts le firent. Puis l'on procéda à l'élection d'un bureau de direction.

Sur proposition de M. Alfred Proulx, entrepreneur, secondée par M. L. Philippe Gauthois, marchand et propriétaire de moulin à St-Casimir, les directeurs suivants furent élus :

MM. Joseph Bélanger, maire de Notre-Dame des Anges ; J. A. Filteau, marchand de St-Ubalde ; Révérend Jos. J. McCrea, curé de St-Casimir ; Henri Grandbois, marchand et propriétaire de moulin ; Alfred Proulx, entrepreneur de St-Casimir ; Damase Naud, M. P. P., propriétaire de carrières de St-Mare ; Odilon Paradis, marchand des Grondines.

Immédiatement après eut lieu une assemblée des directeurs, qui choisirent les officiers suivants :

Président, Révérend M. Jos. J. McCrea.

Vice-président, J. Bélanger.

Gérant, M. J. F. Demers, de Québec.

Secrétaire, M. Roméo Langlais, avocat de Québec.

Trésorier, M. Alfred Lambert, gérant de la Banque Nationale à St-Casimir.

Les actionnaires firent leurs règlements et adoptèrent le nom de "La Compagnie de Téléphone de Portneuf."

Etaient présents à l'assemblée : Révérend M. J. J. McCrea et MM. J. Lintault, Alfred Lambert, Dr Dolbec, J. E. Lebeuf, Henri Grandbois, Adolphe Grandbois, Joseph Giroux, notaire Lacourcière, M. A. Mayrand, Edmond Gingras, M. A. Grandbois, Samuel Chalifour, E. Gingras, Alfred Giroux, J. A. Filteau, Rév. H. J. Coulombe, Rév. S. Garon, J. A. Matte, J. Châteauvert, A. E. Fillion, M. D., J. Bélanger, Mme P. Bernard, Narcisse Perron, Francis Dion, Damase Chalifour, L. P. Grandbois, J. F. Demers, M. D. L. P. Mercier, Roméo Langlais, O. Paradis, T. Rivard, Louis Goulet, J. E. Danville, E. Archambault, M. D., J. C. Tessier, Ludger Lebeuf, Johnny Trottier, Joseph Trottier, David Trottier, etc., etc.

Ont souscrit des parts, outre les membres présents :

MM. Damase Naud, M. P. P., A. B. Dupuis, Dr Ross, M. P., Rimouski ; Révérend J. H. Fréchette, curé de Ste-Claire, président de la Cie Electrique de Dorchester ; Narcisse Rioux, Etienne Dussault, président de la Chambre de Commerce de Lévis ; Dr Béland, M. P. de Beauce, etc., etc.

L'assemblée fut sérieuse et enthousiaste du projet. Avec une base semblable et des hommes de la réputation de ceux que nous avons mentionnés, il n'y a aucun doute sur le succès de la nouvelle compagnie.

—Communiqué.

Le général Kuropatkin

(Dépêche spéciale)

Irkurst, Sibérie Est, 22.—Le général Kuropatkin, commandant des troupes russes en Extrême-Orient, est arrivé ici hier soir, et est parti ce matin pour le Lac Baikal.

Râfle de la Conférence St-Gabriel

Le tirage des billets pour la râfle de la conférence St-Gabriel, se fera demain, mercredi, à sept heures, p. m., dans la sacristie sud de l'église St-Jean-Baptiste.

DEVANT LE RECORDER

Il n'y a vait qu'un prisonnier ce matin, chez le Recorder. Il a été condamné à deux piastres d'amende ou huit jours de clou.

Ouverture de Modes

Nous vous invitions cordialement à notre ouverture de chapeaux de printemps, jeudi, le 24 mars. Les dernières confections des plus célèbres artistes.

THOS. DONOHUE.

Vente à l'encan

N'oubliez pas la vente à l'encan de meubles de ménage, magnifique poêle de cuisine, etc., que MM. Jacques et Cie feront, demain, à 1.30 heure, p. m., à la résidence de madame A. Dubé, No. 233 rue St-François, St-Roch. Pour détails voir l'annonce.

Nos tweeds

sont des patrons les plus nouveaux. Venez voir. Nous donnons les timbres rouges.

BERTRAND & GAUVIN,
207 rue St-Joseph.

LE TRAMWAY ELECTRIQUE

Désarroi complet aujourd'hui dans la circulation du tramway électrique. A dix heures ce matin, le passage sur la rue Ste-Anne devenait impossible et l'a balayeuse et autres chars se voyaient obligés de rebrousser chemin et de retourner aux remises sur la rue St-Jean.

A midi, impossible de rejoindre un char sur la rue St-Louis et si la grêle continue de tomber, avant trois heures le tramway sera au repos.

PERSONNEL

M. N. Faguy, qui était depuis une dizaine d'années gérant de la maison I. A. Fortin, dans St-Roch, a donné sa démission, parce que sa santé laisse à désirer depuis quelque temps.

Nous apprenons avec plaisir que M. I. A. Fortin a été très heureux dans le choix de son successeur.

M. O. Désaulniers, qui a été pendant une douzaine d'années gérant de l'ancienne maison Davidson et Horan, et qui faisait partie, depuis une couple d'années de la maison Z. Paquet, dans l'un de ses rayons les plus importants, a été appelé à le remplacer.

Avis aux messieurs

Si vous avez besoin d'un beau Tweed, allez chez Faguy, Lépinay et Frère. N'oubliez pas nos chapeaux.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

Mille remerciements à la Ste-Vierge, St-Joseph et St-Antoine de Padoue pour deux grâces obtenues. Pardon d'avoir retardé.—M. D. A.

Une belle retraite

C'est hier soir qu'a eu lieu à l'église St-Jean-Baptiste l'exercice de clôture de la grande retraite annuelle des hommes de cette paroisse ; avec toute la pompe et la solennité généralement déployées dans les grandes circonstances. C'est l'une des plus belles retraites qui aient encore été prêchées dans cette église, tant par l'assistance nombreuse de chaque jour, qui ne s'est pas ralentie un moment, que par l'éloquente parole des prédicateurs, les RR. PP. Adam et Lord, qui a fait dans les âmes une salutaire impression qui restera. C'est le R. P. Adam qui a donné le dernier sermon, après lequel il a donné la bénédiction papale.

La cérémonie s'est terminée par le chant du " Te Deum " et chacun s'est ensuite dispersé, emportant le plus agréable souvenir de ces pieux exercices.

EXPOSITION DE CHAPEAUX

du Printemps Mercredi, Jeudi et les jours suivants, chez
Mlles TRUDEL & LANDRY,
334 rue St-Jean.

L'ouverture des Modes du Printemps chez Mme J. LABRECQUE, No 77 rue St-Jean, aura lieu Mardi, le 22 courant et les jours suivants.

"Au Magasin de Modes"

L'exposition annuelle des dernières nouveautées dans les modes ouvrira lundi chez

Madame VALLEE & Cie,
No. 20 rue St-Jean.

Ouverture de Modes

Mardi, mercredi et jeudi, exposition de chapeaux garnies et autres nouveautés.

Il sera donné à toutes personnes qui visitera l'exposition une enveloppe de poudre à sachets, chez Et. Dussault, 252 rue St-Jean. Téléphone 1679.

In Atlantic City

Tous les journaux américains font de très grands éloges au sujet de cette pièce et de la " Wilis Musical Comedy Company " qui l'interprétera prochainement à l'Auditorium. Des choeurs magnifiques sont exécutés et du commencement à la fin, cette comédie offre un attrait tout particulier.

Costumes à manteaux

N'oubliez pas de venir voir nos Costumes et nos Blouses, ils sont du plus haut ton. Spécialité dans les Jupes.

FAGUY, LEPINAY & FRERE.

FANFARE DE LA GARDE CHAMPLAIN

Tous les musiciens de la garde, ainsi que les nouveaux qui doivent se joindre à la fanfare sont priés de se rendre, ce soir, à la sacristie de St-Roch, pour commencer les pratiques régulières, à 8 heures précises.

Par ordre,
J. G. LAPOINTE.

C'est le temps

d'en profiter pour acheter vos tapis et prélarts à grande réduction, vu que nous abandonnons ce département au printemps. Nous donnons les timbres rouges.

BERTRAND & GAUVIN,
207 rue St-Joseph.

DECES.

Giroux.—A Beauport, le 22 mars 1904, à l'âge de 28 ans, Madame Maria-Zélia Parent, épouse de H.-Joseph-Az. Giroux, brasseur.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 24 courant, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 45 pour l'église de Beauport.

Le même jour, à l'âge de 21 jours, Joseph-Antoine-Adrien, enfant bien-aimé de H.-Joseph-Az. Giroux et de Madame Maria-Zélia Parent.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Gagnon.—Le 21 mars 1904, à l'âge de 11 mois, Marie-Albertine, enfant bien-aimée de M. Ulderic Gagnon, contre-maître de la maison G. E. Drolet, boulanger.

Les funérailles auront lieu mercredi après-midi, le 23 courant, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, 27 rue Montcalm, à 3 h. 45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Langevin.—A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, en cette ville, ce matin, le 22 mars, à l'âge de 33 ans et 10 mois, Madame veuve Charles F. Langevin (née Eliza McLean.)

Un libera sera chanté pour elle jeudi, à 4 heures de l'après-midi, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. L'inhumation aura lieu le lendemain (vendredi), à la Basilique de Ste-Anne de Beaupré, à l'arrivée du train de 7 h. 30 a.m. Le convoi funèbre laissera l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, vendredi, pour se rendre à la gare, à 6 h. 45 précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Gauthier-Devarennes.—A St-Columban de Sillery, le 21 mars 1904, à l'âge de 80 ans, sieur Michel Gauthier-Devarennes.

Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 h. 45 à l'église de St-Columban de Sillery.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

Messe de Requiem

Vezina.—Demain, à 7 heures, sera chantée à l'église St-Jean-Baptiste, une messe pour le repos de l'âme de feu L. D. Vezina.

Service anniversaire

Lacroix.—Mercredi, à 6 h. 15, sera chanté en l'église St-Sauveur, le service anniversaire de M. Félix Lacroix.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Dassylva dit Portugais.—Mercredi matin, le 23 courant, à 7 heures, sera chanté en l'église St-Roch, le service anniversaire de feu Pierre-Victor Dassylva dit Portugais, époux de feue Dame Dosithé Perron.

Parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS

J'INFORME mes clients et le public en général que pour cause de feu, j'ai transporter mon magasin au No. 320 rue St-Jean.

W. O'NEIL,
19 mars—3 Marchand-tailleur.

Table de Pool à Vendre

UNE MAGNIFIQUE TABLE de Pool à combinaison, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à ELZ. SAVARD,
5 mars—o Boulevard Langelier.

A LOUER

BOUTIQUE ET LOGEMENT, No. 14, rue Parent, et aussi un magasin No. 46, rue St-Nicolas, Palais.

S'adresser chez ELIE BEDARD,
21 mars—3 357 rue St-Paul, Palais.

DEMANDEZ
LE CELEBRE
CHOCOLAT
DE NOTRE-DAME DE BONNEVAL

Fabriqué par les RR. Mères Trappistes' à St-Romuald

Est un Chocolat GARANTI PUR et revêtu de l'autorité des médecins les plus éminents.

RECOMMANDÉS aux estomacs faibles, aux convalescents et aux enfants.

En vente chez tous les bons Epiciers et Pharmaciens.

JOSEPH FALARDEAU, Marchand-Epicier,
SEUL AGENT POUR OUEBEC
Nos. 128 et 130, rue Arago
19 mars—3

VENTE A L'ENCAN
PAR A. J. MAXHAM & CIE

Dans l'affaire de

Antoine Guilbault,

(V. & B. Sporting Goods Store), de Québec, Marchand,—*INSOLVABLE.*

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que

MERCREDI, LE 30 MARS 1904
A 11 Hrs. a. m.

sera vendu par encan public, au bureau des soussignés, No. 87 rue St-Pierre, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

1o—Stock	$13,209 61
Ameublement du magasin	562 20
	$13,771 81
2o—Crédits d'après liste	$ 1,900 30
3o—Stock de Fraserville, Qué	5,716 06
Ameublement du magasin	35 89
	$ 7,751 95
4o—Crédits du Lic d'après liste	$ 6,322 62
5o—Un lot de grand bois au Lic	75 00
6o—Un lot de bois et bardeau à Bergerounes	60 00
7o—Une voiture à Fraserville	80 00
8o—Un lot de parts de Mines	
9o—Les droits du failli sur immeuble du magasin étant le No. 2704 du cadastre du quartier St-Louis avec bâtisses	
10o—Trois parts de la Compagnie de Téléphone de Bellechasse	

La vente se fera pour les items 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 à tant dans la piastre et pour les items 8, 9 et 10 au plus haut enchérisseur.

Les inventaires et les listes des crédits sont visibles à notre bureau, No. 97 rue St-Pierre, Québec.

Le stock pourra être examinés sur les lieux, Lundi et Mardi, les 28 et 29 Mars courant, ou auparavant en s'adressant aux soussignés.

Conditions de paiement : Argent Comptant.

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Curateurs-conjoints.

Bureau : 97, rue St-Pierre, Québec.
18 mars—

DEMANDES

UNE PERSONNE, qui désirerait se placer comme ménagère, est priée de s'adresser sans retard au Presbytère de Stanfold, comté d'Arthabaska. 22 mars—3

ON demande immédiatement un bon COMPAGNON CORDONNIER chez J. A. LESAGE, No. 34, rue St-Eustache. 22 mars—3

ON demande immédiatement UNE BONNE CUISINIERE et une fille pour prendre soin de deux enfants.
22 mars—o S'adresser à 547 rue St-Jean.

Cuisinière Demandée

ON demande UNE CUISINIERE, chez M. Valiquet, 12 rue de la Fabrique. Bons gages seront payés pour une personne compétente.
22 mars—3

Associe. Magnifique occasion pour un capitaliste d'entrer dans un syndicat voulant agrandir un commerce très sûr et très profitable, et participer à tous les profits de l'Entreprise. S'adresser par lettre à L. F., bureau de L'Evenement, Québec. 21 mars—9

ON demande UNE CUISINIERE et une bonne d'enfants. S'adresser au
21—3 No. 52 Avenue Ste-Geneviève, Cap.

ON DEMANDE pour la saison de la brique SOIXANTE QUINZE (75) HOMMES.

S'adresser à Jean Paradis, 100 rue Richelieu, de 12 hrs à 3 hrs, ou à Louis Letourneau, 35 rue Smith.
21 mars—1

ON demande UN INGENIEUR, pour conduire un engin au moulin
21 mars—3 E. T. NESBITT,
No. 18 rue de la Reine

ON demande UNE BONNE SERVANTE, pour une petite famille de trois personnes.
19 mars—4 S'adresser à 24 rue D'Aiguillon.

ON demande UNE BONNE CUISINIERE. Bons gages.
S'adresser chez le Dr BROCHU,
19 mars—3 63 rue St-Jean.

ON demande UNE SERVANTE générale, sachant faire la cuisine.
S'adressez au No. 53 rue Lachevrotière,
19 mars—3 Faubourg St-Louis.

ON demande UNE BONNE FILLE de chambre.
S'adresser au
19 mars—3 No. 385 rue St-Joseph.

ON demande UNE SERVANTE, sachant faire la cuisine. Bons gages seront payés à une personne compétente.
18 mars—4 S'adresser à 105 rue Ste-Anne.

ON demande UNE SERVANTE, chez Madame Alexandre Lemieux, 67 rue Ste-Anne.
17 mars—6

AVIS

NOUS demandons UN JEUNE HOMME, pour le bureau, connaissant le typewriter et la sténographie.
DR ED. MORIN & CIE,
8 mars—o 40 rue St-Pierre.

ON demande UNE BONNE SERVANTE, pour une petite famille.
7 mars—o S'adresser à 276 rue D'Aiguillon.

ON demande immédiatement UNE BONNE SERVANTE, pour service général.
15 mars—8 S'adresser à 1230 rue St-Valier.

ON demande PLUSIEURS JEUNES FILLES, comme apprenties, pour les Jupes de robes. S'adresser à la
VICTOR MANUFACTURING CO.,
15 mars—o 608 rue St-Valier.

ON demande UNE CUISINIERE bien recommandée. Bons gages seront donnés. S'adresser à Louis P. Turgeon, épicier, marché Finlay, ou à E. Fraser, Château Bel-Air, Ste-Pétronille, Isle d'Orléans. 7 mars—o

ON demande UNE SERVANTE, pour service général.
S'adresser à Mme ARTHUR LARUE,
29 fév—o 26 rue St-Amable.

ON demande DES HOMMES DE CONFIANCE. $60.00 par mois et dépenses $2.50 par jour. On demande des hommes actifs et de confiance, dans chaque localité, pour faire connaître nos marchandises, poser des pancartes et affiches sur arbres, clôtures, le long de la route, etc. Emploi permanent pour des hommes honnêtes et consciencieux. L'expérience n'est pas requise. Ecrivez de suite pour détails. The Empire Medecine Co., London, Ont. 28 sept—

Matériel de Beurrerie

AVENDRE, Matériel complet, AU PLUS BAS PRIX possible et aux meilleures conditions. L'engin et la bouilloire n'ont servi que trois mois.

S'adresser par lettre :
CURÉ DE STE-PERPETUE,
21 mars—6 Comté de l'Islet.

Chambres à Louer
POUR MESSIEURS

EXCELLENTES chambres à louer pour messieurs, à bonnes conditions, au No. 54, Côte Ste-Geneviève (bloc Morin). 16 mars—

CHAMBRE A LOUER

UNE magnifique chambre meublée. S'adresser au No. 22, rue Artillerie. 2-o

PIANO A VENDRE

Un excellent piano carré de première qualité et en parfait ordre à vendre à bonnes conditions.

S'adresser au No 134 rue du Pont. 19 m—o

Salle Garde Champlain

JEUDI, LE 24 COURANT

LES ENFANTS DE ST-LOUIS
OPERETTE

C'est avec un plaisir bien légitime que les habitués de la Garde Champlain apprennent qu'ils auront, le 24 courant, la représentation des "Enfants de St-Louis". Cette opérette est remplie de sentiments nobles et délicats, et les spectateurs de tout âge suivront avec intérêt les scènes qui s'y déroulent.

Les mêmes acteurs représenteront aussi :

LES JARDINIERS DE LA REINE
et LES PETITS PAGES

Les amis du beau et du bien n'auront pas, croyons-nous, à se repentir d'avoir encouragé les acteurs en les honorant de leur présence.

N. B.—Les billets sont en vente chez MM. Langlais & Fils libraires, où le plan de la salle est déposé.

Portes ouvertes à 7 h. 15. Lever du rideau à 8 heures. 10 mars—

AUDITORIUM

A. J. SMALL, Locataire. | J. E. TURTON, Gérant

Lundi, Mardi, Mercredi, 21, 22, 23 Mars

Matinée Mercredi

Le Grand Succès de la Comédie Musicale des quatre Cohan

LE FILS DU GOUVERNEUR

VOYEZ LES DANSEURS ET LES CHŒURS.

La plus populaire des attractions qui se soient vues en Amérique.

36 - PERSONNAGES - 36

Soirs : 15, 25, 35, 50c. Mat. 15 et 25c

COMEDIES MUSICALES DE WILLS

24, 25, 26 Mars | " IN ATLANTIC CITY!" " TWO OLD CRONIES " Mat. à bas prix Samedi. | Soirs 15, 25, 35, 50.

VENTE A L'ENCAN
PAR JACQUES & CIE

Vente à l'Encan de tout les Meubles et Effets de ménage d'une maison pension, Poêle de cuisine, etc.,

MERCREDI, 23 MARS, à 1 h. 30 P.M.

A la residence de Mme A. Dube, No. 233, rue St François, près du Marche Jacques-Cartier, St-Roch

Nous avons reçu instruction de Mme A. Dubé, de vendre à l'encan tout les meubles et effets de ménage de cette pension, comprenant sideboard, table et chaises de salle à dîner, vaisselle, verrerie, coutellerie, argenterie, canapé simple, canapé-lit, le tout mis de sept chambres à coucher tel que couchettes, paillasse, matelas, bureau, chiffonnier, oreillers en plume, cadres et gravures, table et chaises de cuisine, un magnifique poêle de cuisine No. 9 (Roya), poêle de chambre, poêle à gazeline, ustensiles de cuisine et une quantité d'autres effets trop long à énumérer.